

Administration et rédaction :

MARTIGNY
Avenue de la Gare
Téléphone 026 / 610 52
Chèques postaux Il c 52

TARIF DE PUBLICITÉ

Annonces le mm. 13 ct.
Réclames » 30 ct.
Mortuaires » 30 ct.
Supplément pour emplacements prescrits

Le Rhône

Journal valaisan indépendant paraissant le mardi et le vendredi

ABONNEMENTS

Une année Fr. 10.-
Avec assurance-accidents pour 2 personnes 13,30
Bulletin Officiel 7,50

Organe officiel de l'Association cantonale valaisanne de football

Chiffre de tirage contrôlé par la Fédération romande de publicité à Lausanne et tenu à la disposition des intéressés.

LES ABONNÉS AU BÉNÉFICE DE L'ASSURANCE SONT ASSURÉS CONTRE LES ACCIDENTS auprès de La Bâloise, Compagnie d'assurances sur la vie, pour Fr. 1000,- en cas de décès, Fr. 1000,- en cas d'invalidité totale et jusqu'à Fr. 1000,- en cas d'invalidité partielle et permanente

Désertion et concentration

Alors que dans les cantons de plaine et dans la région des centres urbains la population augmente à un rythme presque inquiétant, la montagne se dépeuple et il est fort probable que lorsque les grands travaux hydro-électriques seront achevés, l'un après l'autre les villages les plus isolés seront abandonnés de leurs habitants, les maisons tomberont en ruine et les champs retourneront en jachères.

Des cas se sont déjà produits dans certains hameaux des districts de Martigny et d'Entremont.

La comparaison des chiffres de la population valaisanne aux recensements de 1798, 1829 et 1950 illustre bien cette situation. Pour ne pas allonger notre article, nous nous bornerons à préciser le mouvement démographique des districts, quitte à revenir plus tard sur celui, combien plus révélateur encore, des communes et des villages.

Voici donc la population du Valais à ces diverses époques :

Table with 4 columns: Districts, 1798, 1829, 1950. Lists districts like Entremont, Sierre, Monthey, Martigny, Viège, Sion, Hérens, Conthey, Conches, Rarogne, Saint-Maurice, Loèche, Brigue with their respective population counts.

On constatera que depuis cent trente ans la population est restée stationnaire dans les deux districts fermés d'Entremont et de Conches, qu'elle a même reculé de quelques unités dans le premier de ces deux districts, alors que presque partout ailleurs elle a doublé ou triplé.

Dans l'Entremont, que l'on a dénommé pendant longtemps le grand district, les communes de la haute vallée, Bourg-Saint-Pierre et Liddes, ont été le plus durement atteintes, parce que beaucoup plus isolées, en hiver surtout.

Il fut un temps où la commune de Bourg-Saint-Pierre comptait près de cent élèves dans ses trois ou quatre classes : il n'y en a plus que seize aujourd'hui. Quant à la population de Liddes, elle a diminué de la moitié depuis la fin du siècle dernier. L'ouverture du tunnel du Simplon a certainement déterminé pour une part l'exode de la population de ces deux communes.

Orsières, par contre, a tenu le coup. La création du Martigny-Orsières, de l'usine électrique de la Ciba, les nombreux ateliers locaux, les entreprises de construction, les scieries dont l'une d'elles occupe un nombre considérable d'ouvriers, et depuis quelques années la culture intensive de la fraise aux abords de presque tous les villages de la commune, l'industrie hôtelière à Champex et à la Fouly, tous ces facteurs ont réussi à fixer la population qui a même légèrement augmenté.

Vollèges aussi, pour des raisons diverses, maintient son effectif.

En plaine, jadis, la population était réduite par suite des marécages et de l'insalubrité des lieux. L'augmentation est aujourd'hui constante.

L'endiguement du Rhône et le dessèchement de la plaine, l'ouverture de la route, puis du tunnel du Simplon, le développement du commerce, l'implantation de la grande industrie, ce sont tous ces facteurs qui ont amené un profond changement dans la répartition de la population en Valais.

La grande industrie, qui s'est fixée princi-

palement au débouché des rivières, par suite de la mise en valeur des cours d'eau, a attiré la population des vallées qui y ont trouvé un gagne-pain plus régulier et plus rémunérateur.

Mais le développement de notre réseau routier jusque dans les villages les plus isolés de la montagne a permis de stopper cet exode dans bien des endroits.

De nombreux ouvriers d'usine ont préféré conserver leur ancien domicile où ils avaient une maison où s'abriter et un lopin de terre pour améliorer leur modeste revenu. Sitôt le travail terminé, un service de cars les conduit chez eux et les ramène à pied d'œuvre le lendemain. C'est surtout le cas des importantes usines de Chippis et de Viège, et c'est pourquoi la désertion a été moins grande dans la périphérie où se recrutent ces ouvriers.

Il est bien entendu que c'est là la situation idéale. On ne peut songer en effet à introduire l'industrie métallurgique ou l'électrochimie dans les fonds de vallées. Aujourd'hui, il faut compter avec la concurrence ; les frais de transport des matières premières d'abord et des produits manufacturés ensuite sont beaucoup trop élevés et augmentent dans de fortes proportions les frais de production, d'où impossibilité de lutter contre des concurrents mieux placés.

Autrefois, le transport de l'énergie électrique posait de lourds problèmes, c'est la raison pour laquelle les fabriques de produits chimiques sont venues se fixer près des centrales électriques.

Il n'en va pas de même actuellement : les industries trouvent combien plus avantageux de transporter le courant à proximité des lieux de production des matières premières, des grandes lignes commerciales ou des ports de mer, d'autant plus que le réseau de distribution est installé presque partout et que les différentes centrales sont connectées entre elles.

La main-d'œuvre bon marché ne joue peut-être plus le même rôle que jadis, car les diverses associations ou fédérations de travailleurs tendent à l'application de salaires uniformes.

Ainsi donc, la grande industrie ne pourra jamais s'implanter dans les vallées pour les raisons que nous venons d'indiquer ; mais par une heureuse organisation du travail, par un service de transport bien assuré, elle peut recruter ses ouvriers dans un secteur étendu et contribuer ainsi à empêcher la désertion des campagnes.

Car une chose est certaine : il n'y a aucun avantage à ce qu'il s'opère une concentration humaine dans certains endroits au détriment de régions voisines moins favorisées. Un certain équilibre est facteur de progrès, même au point de vue économique et social.

Nous reviendrons prochainement sur ce problème que nous n'avons fait aujourd'hui qu'effleurer. CL...n.

La « Stalin-Platz » de Vienne changera-t-elle de nom ?

La presse autrichienne pose la question de la Stalin-Platz, à Vienne.

Le « Bild-Telegraph » estime que cette place devrait recouvrer son nom primitif : Schwarzenberg-Platz. Il n'y a aucune raison - ajoute le journal - pour que l'Autriche se montre « plus bolchevique que les bolcheviques ». Quant au « Wiener-Kurier », il est d'avis que les dirigeants soviétiques actuels se féliciteraient du changement de nom.

Advertisement for 'OUVERTURE de SAISON' featuring fabrics like LAINAGES, SOIERIES, VELOURS, COTONS. Includes 'Arc en Ciel' logo and 'NOUVEAUTÉS' text.

Mort aux noyers !

Au bord de la route goudronnée gisent une dizaine de belles billes de noyer.

Elles attendent d'être emmenées à la gare et chargées sur un wagon à destination d'une fabrique de meubles.

Oh ! il est joli tout plein le bois de noyer ! Raboté, poli, figolé, il réjouit à la fois les yeux et le toucher.

Ses « veines » ondulées dessinent des arabesques mordorées d'une grande variété et d'une finesse surprenante : c'est un bois de travail de toute première qualité.

Et riche à souhait. Riche de cette rayé de plus en plus marquée d'une essence que l'homme aveugle et égoïste a l'air de pourchasser.

C'est que les billes de noyer se vendent cher et qu'on est par là tenté de sacrifier ces beaux arbres pour quelques billets bleus.

Ils se sont mis deux, l'autre jour, pour abattre l'arbre imposant qui montait, le long de ce chemin de campagne, une vigilante garde.

Deux hommes rapides et pressés comme des voleurs...

Ils ont décrit un cercle autour de la base du gros noyer, à une distance d'un mètre environ du fût. Puis ils se sont mis à dégazonner le sol et à découvrir les racines.

Ah ! elles étaient solides et bien enfoncées dans la terre noire ! Dégagées, elles furent coupées à la hache. Mais l'arbre tenait bon par une racine pivotante et pénétrante placée juste sous le tronc.

Il fallut tout une manœuvre pour l'atteindre à son tour et la trancher.

Alors, le gros noyer, tiré par une corde attachée à son extrémité, pencha, puis s'abattit avec fracas sur la prairie. Comme un guerrier blessé à mort...

Ce spectacle m'a fait mal et j'ai quitté le champ de bataille jonché de rameaux brisés.

Chemin faisant, je me suis reporté au temps où le beau

noyer dressait encore dans le ciel clair sa haute silhouette.

Je revoyais le printemps le recouvrir de gros chavons noir-vert, ses fleurs à lui, dont il allait bientôt assombrir le sol.

Parmi la jeune frondaison, les embryons de fruits jumeaux, triplés, quadruplés ou quintuplés offraient leurs promesses dans l'acre parfum du feuillage.

Sûrement, qu'aux soirs d'été des couples d'amoureux venaient échanger des serments dont seul le vent emportait le secret.

Au temps de la fenaison, les paysans prenaient leur frugal repas à l'ombre tutélaire du vieux noyer. Il leur arrivait aussi de s'y reposer au moment de la sieste.

Septembre ouvrait délicatement l'enveloppe de la noix, annonçant la maturité du fruit.

Les matins de pluie en jonchaient le chemin, au grand plaisir des passants, des enfants qui, pour faire plus ample récolte, lapidaient les rameaux.

« Tu es encore allé marauder des noix, tes mains sont toutes tachées de brou », disaient les mamans à leurs gamins au retour de l'école.

Inutile de nier, la marque était trop bien imprimée !

.....

Et j'ai revécu les heures où, en famille, les noix offraient leur chair dorée à la gourmandise de petits et grands. Où l'on dévorait en cachette sous les bancs de l'école le « nion » des Vaudois et le « zenillon » de chez nous, qu'était le délicieux « pain de noix ».

En continuant à abattre les noyers comme on le fait depuis une vingtaine d'années, il n'y aura bientôt plus de noix, plus d'huile de noix, plus rien de ce qui rappellera les beaux arbres que l'on massacre sans pudeur !

C'est une mauvaise action. Freddy.

ECHOS ET NOUVELLES

Drôle d'oiseau

Les mouettes font leurs délices des coquillages et surtout des buccins. Certes, elles sont dépourvues de serres pour briser les coquilles de leurs victimes, mais on ne sait quelle sagesse héréditaire leur a enseigné un autre tour. La mouette qui découvre le buccin le saisit, l'emporte dans les airs et, recherchant une route pavée, un quai ou tout simplement la côte elle-même, elle laisse tomber sa proie. Il lui suffit ensuite de récupérer au sol son trésor parmi les miettes de coquille brisée !

De l'eau à 240 francs le litre

La commission de l'énergie atomique des Etats-Unis a fait savoir, mardi, que les Etats-Unis vendront de l'eau lourde à six pays pour leur permettre de réaliser leur programme d'utilisation de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques. La Grande-Bretagne recevra 50 tonnes d'eau lourde, la France 30, l'Inde 21, l'Australie 11, l'Italie 10, et la Suisse 7 tonnes au maximum.

L'eau lourde peut être employée dans différents types de réacteurs atomiques en vue de ralentir la vitesse des neutrons employés pour la fission de l'atome d'uranium 235.

Ces ventes se font au prix de 28 dollars la livre.

Fourrures italiennes

Dans la logique, l'industrie de la fourrure appartient aux pays froids. L'Italie, qui ne manque pas de soleil, avait pourtant sa petite industrie de fourrures. Rien de comparable, bien entendu, avec celles du Canada ou de l'URSS. Elle ne dispose pas de chats sauvages, de vison ou de loutres mais elle a des taupes, des putois, des renards, des écureuils.

Malheureusement on a constaté que toutes ces bêtes sont en voie de disparition. Peut-être se cachent-elles ? Peut-être le froid de février les aura-t-elles fait sortir de leurs tanières ? Toujours est-il que la production de fourrures de taupe, qui était en 1953 de 4000, est tombée à 3000 en 1954 et à 1500 en 1955.

TOUR D'HORIZON

Sous le signe du paradoxe

Le monde continue à vivre, comme les individus du reste, oscillant suivant ses besoins de gauche à droite ou de droite à gauche ! Armement et désarmement, nationalisme étroit et universalisme humanitaire, échanges culturels et politique raciale, assistance aux pays sous-développés et accroissement parallèle des charges fiscales des pays libres, tout cela s'enchaîne et se confond avec un illogisme parfait dans cette politique où l'Européen moyen, sacré démocrate, finit par ne plus rien comprendre.

Notre grande voisine, la France, est maintenant solidement ancrée dans la nouvelle ligne politique d'Afrique du Nord du gouvernement Guy Mollet, que la force des choses a rendue nécessaire. Les renforts militaires de la métropole vont assurer l'ordre en Algérie où les colons français relèvent la tête alors qu'on se demande si le nationalisme arabe va se borner dorénavant à ronger son frein.

La Tunisie et le Maroc jouissent de leur côté, suivant la formule consacrée, de « l'indépendance dans l'interdépendance », définition subtile d'un régime moderne de liberté. L'essentiel, pour le moment, c'est que les Etats-Unis, par la bouche de leur ambassadeur à Paris, M. Dillon, viennent de promettre à la France leur appui total en Afrique du Nord. La mode des « coudées franches » inaugurée par M. Pineau n'y aurait-elle pas été pour quelque chose ? La tension entre l'Occident - France et Angleterre, notamment - et les pays arabes à la remorque de l'Egypte serait-elle en train de fléchir ? Certains indices le laisseraient supposer. La Jordanie, comme on l'a vu, ne s'est pas encore détachée de Londres et le bruit d'une invitation lancée au colonel Nasser par le sultan du Maroc - agissant dans l'intérêt de la France - permettrait en tout cas de penser que la diplomatie travaille pendant qu'ils l'auraient la poudre brûlée.

Tandis que les alliés se congratulent, on peut apprendre d'autre part des choses assez surprenantes. Sous la signature de Maurice Duverger, dans le « Monde », par exemple, ces réflexions sur une inévitable révision de la politique française, d'où il semble résulter que tout n'irait pas pour le mieux dans le meilleur des mondes :

« ... Les événements d'Indochine et d'Afrique du Nord montrent clairement que l'intérêt national et l'intérêt occidental ne coïncident pas toujours. La scandaleuse attitude de nos alliés américains à Saigon constitue un fait de première grandeur, que nul gouvernement français ne peut plus ignorer. Il a fallu sept années de guerre pour que nos « ennemis » nous chassent du Nord-Vietnam (où nous pourrions retrouver d'ailleurs une certaine influence) ; il a suffi d'un an et demi de « solidarité » avec nos alliés » pour qu'ils nous chassent du Sud-Vietnam. »

Le nouveau langage du ministre français des affaires étrangères, M. Pineau, est aussi très significatif à ce sujet mais ses velléités d'indépendance auront-elles une suite ? Il faudrait d'abord, pour cela, que le cabinet Guy Mollet fût assuré d'une longue vie, ce qui serait beaucoup demander au parlement. Répondant à des interrogations inquiètes, M. Pineau a déclaré qu'il n'était pas question de rompre des alliances mais il a précisé, ajoutant : « Il n'est plus question, pour la France, de se contenter de dire oui à toutes les propositions ; la France entend désormais parler d'égal à égal avec tous ses alliés et défendre ses points de vue au même titre que ceux des autres. »

Les « canons » de l'assistance...

Signe des temps aussi que cette actuelle orientation du groupe financier Krupp. En effet les anciens fabricants d'Essen ne demanderaient pas mieux que d'œuvrer aujourd'hui à des fins pacifiques, à la condition que ça rapporte. A ce propos, nous lisons dans le même quotidien, toujours très bien renseigné :

« Washington, 20 mars. - On étudie avec intérêt dans les services officiels la proposition faite par le groupe Krupp, dont les agents ont pris contact avec d'importantes personnalités de l'administration et du Congrès. Ces liaisons sont d'autant plus faciles qu'elles sont patronnées par M. Struve Hensel, hier secrétaire adjoint à la défense, aujourd'hui représentant juridique de la firme aux Etats-Unis. L'aisance avec laquelle les officiels américains passent des grandes affaires à la politique et réciproquement - Foster Dulles lui-même fut pendant des années l'avocat-conseil des Konzern - facilite bien les choses... Une bonne partie de l'administration et du Congrès, fervents adeptes de la libre entreprise, verraient d'un très bon œil les responsabilités du plan d'assistance assumées par des groupes capitalistes privés plutôt que par des organismes gouvernementaux. »

(Lire la suite en page 8.)

Advertisement for Triple Sec MORAND MARTIGNY with an orange illustration.

Advertisement for LA VALISE moderne et pratique chez Paul DARBELLAY - Martigny le spécialiste du cuir.

Advertisement for Le consommateur exigeant demande un Apéritif Luy DIVA SA SION.

# LES SPORTS EN VALAIS ET AILLEURS

## FOOTBALL

### Les matches du 25 mars

**LIGUE NATIONALE A :** Bellinzzone-Grasshoppers, Lausanne-Servette, Lugano-Fribourg, Schaffhouse-Chaux-de-Fonds, Urania-Bâle, Young Boys-Granges, Zurich-Chiasso.

Il y aura beaucoup de monde à la Pontaise pour assister au traditionnel derby romand. Les équipes étant de valeur sensiblement égale, c'est un match nul qui devrait normalement sanctionner leur empoignade. A noter que les Lausannois furent vainqueurs au premier tour par 4 à 2.

**LIGUE NATIONALE B :** Cantonal-Blue Stars, Longeau-Malley, Nordstern-Bienne, Soleure-Lucerne, Thoun-Berne, Young Fellows-Rapid.

Lucerne devra-t-il abandonner déjà sa première place en faveur de Young Fellows? La question peut se poser puisque Soleure passe pour l'un des plus coriaces adversaires qui soit sur son terrain.

**PREMIERE LIGUE :** Boujean-Sion, International-Vevey, Montreux-La Tour, Martigny-Sierre, Monthey-Forward.

Sion va jouer une partie extrêmement importante en terre bernoise. S'il ramène deux points de ce voyage, ses chances de remporter le titre romand s'en trouveront doublées. Pour être sincère, nous ne croyons pas que les hommes de Guhl franchiront victorieusement ce cap dangereux. Les rusés Bernois ont plus d'un tour dans leur sac, dont certains se traduisent inévitablement par quelques pénalités... Espérons nous tromper.

Le stade municipal de Martigny sera le théâtre d'une sévère bataille à l'occasion du premier derby valaisain du second tour. Il y a quinze jours, les Martignerains auraient eu les faveurs du pronostic, mais voilà que les Sierrois ont fait une entrée en scène tapageuse en allant battre Forward à Morges, par 3 à 1. Ceux d'Octodure obtenaient le même résultat à La Tour... Autant dire que les deux équipes se valent et qu'un match nul pourrait bien mettre fin à l'explication de ces deux éternels rivaux. A aller, victoire de justesse de Sierre, par 1 à 0.

Monthey a été la seule équipe valaisanne qui ait dû s'incliner devant Forward l'automne dernier. L'occasion se présente pour le club des bords de la Vièze de prendre sa revanche.

**DEUXIEME LIGUE :** Vignoble-Sion II, Saint-Maurice-Chippis, Sierre II-Aigle, Saxon-Vevey II, Viège-Stade Lausanne.

Les conditions sont particulièrement favorables au F. C. Viège, leader avec théoriquement 4 points d'avance sur Stade - outsider N° 1 - et 7 sur Aigle. Ainsi que nous l'avons écrit mercredi, si Viège sort vainqueur dimanche on peut le considérer virtuellement comme champion de groupe et futur finaliste pour la promotion en Première ligue. En effet, les Haut-Valaisiens n'auront plus qu'à glaner ci et là quelques points (en 5 matches) pour se tenir hors de portée de leurs poursuivants. Mais il faut battre Stade et cela n'ira pas tout seul.

**TROISIEME LIGUE :** Ardon-Châteauneuf II, Rides-Brigue, Châteauneuf-Rarogne, Chamason-Vétroz, Martigny II-Bouveret, Vernayaz-Monthey II, Vouvy-Leytron, Fully-Collombey.

Châteauneuf peut freiner Rarogne, le plus dangereux concurrent du leader, en l'occurrence Chamason. Celui-ci s'adjugera probablement sans trop de peine deux points précieux.

Leytron reprend également le collier en tant que chef de file du groupe II. Personne ne doute de son succès à Vouvy.

**QUATRIEME LIGUE :** Viège II-Salquenen, Sierre III-Montana, Sion III-Granges, Bramois-Ardon II, Fully II-Evionnaz, Troistorrens-Saxon II, Chamason II-Martigny III, Saint-Gingolph I-Collombey.

**JUNIORS :** International-Sierre, Vevey-Monthey, Brigue-Lens, Saint-Léonard-Montana, Vouvy-Bouveret. F. Dt.

### Raymond Fellay donnera le coup d'envoi du match Martigny-Young Fellows

Notre sympathique champion olympique Raymond Fellay, de Verbier, sera à Martigny le jour de Pâques et donnera le coup d'envoi du grand match de foot-

ball opposant Martigny I renforcé aux Young Fellows de Zurich, leader de ligue nationale B.

Grande fête du football donc à Martigny le jour de Pâques, puisqu'on nous annonce encore que les juniors du Lausanne-Sports donneront la réplique à ceux de Martigny-Sports en lever de rideau.

Nous reviendrons prochainement sur cette importante manifestation qui sera la grande attraction sportive de ce dimanche de Pâques en Valais.

## SKI

### Association valaisanne des clubs de ski TOURISME

La course à la Bella-Tola s/Saint-Luc aura lieu le 8 avril. Les participants s'inscrivent de préférence auprès de leur club respectif, qui en transmettra la liste avec noms, prénoms et adresses au chef du tourisme de l'AVCS, Jules Carron, Martigny-Ville (tél. 6 13 84). Dernier délai d'inscription : 31 mars 1956.

### Vers un sensationnel VI<sup>e</sup> slalom géant de Médran

Les organisateurs de Verbier furent bien inspirés quand, en 1955 pour la première fois, ils fixèrent leur grande épreuve au milieu de la semaine. Seul le résultat sportif de la manifestation comptait réellement pour eux, et à ce titre ils ont été comblés.

En effet, la participation fut nombreuse et de choix, assurément plus importante qu'un dimanche, jour où les champions sont sollicités de part et d'autre. On se souvient que la victoire revint au Suisse Hans Forrer, lequel battit d'un cinquième de seconde le crack local Raymond Fellay. Ce dernier devait prendre sa revanche... aux Jeux olympiques!

Mais revenons au Slalom géant de Médran 1956, qui aura lieu précisément mercredi 28 mars et réunira une fois de plus une pléiade de champions suisses et étrangers. Le S. C. Alpina s'est assuré la participation des Molterer, Huber (Autriche), Bonlieu, Bazon, Perret (France), Georges Schneider, Grosjean, Staub, Willy et Hans Forrer (Suisse), des Zermattois Furrer, Biner et Kronig, des dames Puzzi Frandl, Hochleitner (Autriche), Madeleine Berthod, Marguerite Looser, etc.

L'Ecole française de Haute Montagne, à Chamion, enverra également sa fameuse équipe. Vuarnet, Duvillard et les coureurs américains et canadiens ne seront probablement inscrits au moment où paraîtront ces lignes. Il va de soi que les cracks de Verbier, les Raymond et Milo Fellay, les Carron, Giroud et Guanziroli, s'aligneront contre tous ces champions.

On voit par là que les organisateurs ont fait un très gros effort pour donner à leur VI<sup>e</sup> Slalom géant de Médran le caractère d'une grande classique de printemps. Il y aura du beau sport le 28 mars à Verbier. (dt.)

### Le XXIII<sup>e</sup> Derby de Pâques à Saas-Fee

L'affluence est actuellement très grande à Saas-Fee de sorte que les organisateurs ont dû répartir sur deux dimanches les deux épreuves composant le traditionnel Derby de Pâques; le slalom géant aura donc lieu le dimanche des Rameaux, soit le 25 mars et le concours de saut le dimanche de Pâques, soit le 1er avril. Cela n'enlèvera rien à l'intérêt des concours, car le Ski-Club « Allalin » s'est assuré la participation de plusieurs spécialistes pour les deux dimanches mentionnés.

Dimanche prochain, des coureurs de Champéry, de Verbier, d'Hérémece, parmi lesquels nous pouvons citer: Michel Ecoeur, Milo Fellay, Roger Mayoraz ainsi que tous les meilleurs skieurs de Saas-Fee s'affronteront dès 13 h. 30 dans le slalom géant.

## LUTTE

### Avant une grande manifestation sportive

Dans quelques semaines la population de Charrat aura le plaisir de recevoir dans ses murs les vaillants lutteurs valaisans. En effet, l'organisation du championnat cantonal de lutte libre (sur tapis), style international, par catégories de poids, a été confiée à la section de gymnastique locale. Cette fête aura lieu le dimanche 22 avril prochain.

D'ores et déjà, la section « Helvetia » met tout en œuvre pour que cette manifestation se déroule sous les meilleurs auspices. Que chacun réserve donc cette date pour venir encourager nos meilleurs représentants. E. Luy.

## GYMNASTIQUE

### Cours pour moniteurs

La commission de jeunesse de l'ACVG organise son cours No 1 pour moniteurs de pupilles dimanche, à Sion. M. Denis Darbellay, de Fully, en assume la direction technique.

Le programme de la journée est ainsi conçu : 8 h. 45 : Appel et organisation. 9 heures : Mise en train. 9 h. 30 : Barres. 10 heures : Course, étude. 10 h. 30 : Concours de groupes, estafettes. 11 heures : Exercices à mains libres. 11 h. 30 : Anneaux. 12 h. 15 : Dîner. 14 heures : Causerie. 14 h. 30 : Barres fixes. 15 heures : Sauts 15 h. 30 : Jeux. 16 h. 30 : Exercices à mains libres. 17 heures : Indemnités et clôture.

**Champex-le-Lac**  
1500-2200 m.  
Le télésiège  
fonctionne dimanche et  
durant les fêtes de Pâques  
Libre parcours : Fr. 8,-  
VALAIS

**HOTEL-RESTAURANT BELLEVUE**  
Ouvert - Arrangements spéciaux pour Pâques  
Tél. 026 / 6 81 02

# De bourgs en villages

## Fully

**CONCERT DE LA « LIBERTE ».** - Dimanche, la fanfare « La Liberté » donnait à la salle du Cercle son concert annuel. Le nombreux public qui avait répondu à l'invitation du comité eut l'occasion, par cette manifestation, de se rendre compte de l'excellente valeur musicale à laquelle est parvenue la « Liberté » sous la direction de M. Roland Roduit.

Les diverses œuvres affichées au programme furent appréciées à leur juste valeur.

Le public put s'assurer, par le petit intermède constitué par les productions du groupe de jeunes « La Pépinière », que la relève de cette société est parfaitement au point.

M. Raymond Bruchez, président de la société, salua en une brève allocution autorité et invités, qui fraternisèrent avec les musiciens autour du verre de l'amitié.

**ET CELUI DE L'« AVENIR ».** - Lundi, en la fête de Saint-Joseph, c'était au tour de la fanfare « L'Avenir » de présenter à son fidèle public, qui garnissait par ailleurs jusqu'à la dernière place la salle du cinéma Michel, le résultat de tout un hiver de travail.

Le magnifique programme présenté ce lundi soir témoigne du sérieux et de l'assiduité avec lesquels les sociétaires de l'« Avenir » se sont appliqués à leur tâche. Le public, qui l'a parfaitement compris, ne ménagea pas et son admiration et ses applaudissements.

La preuve est faite que M. Martin Carron, qui tient le pupitre directorial de l'« Avenir », est non seulement un directeur de grande classe, mais aussi un compositeur de talent, puisqu'une œuvre de sa composition, « Polka pour pistons et trombones », jouée avec un remarquable brio, obtint les honneurs du bis.

En intermède, M. Raymond Carron, président, précisa avec bonhomie et simplicité les activités de la société. La dernière marche exécutée, M. Henri Roduit, vice-président de la municipalité, félicita et remercia directeur et musiciens pour leur travail et pour le bon renom de la commune qui en résulte.

Une comédie alerte et enjouée, enlevée avec aisance et prestesse par quelques jeunes, fut la dernière et non moins plaisante note de cette jolie soirée.

**NECROLOGIE.** - Mercredi ont eu lieu les obsèques de M. Pierre Dorsaz, décédé après une longue et très douloureuse maladie, à l'âge de 76 ans.

Chacun gardera de M. Dorsaz le souvenir d'un excellent citoyen, père de famille dévoué et exemplaire, aux convictions chrétiennes solidement accrochées. La société de chant « La Cécilia », dont il fut membre fondateur, accompagna en corps le convoi mortuaire et dit sur le cimetière un dernier au revoir en chantant la mélodie si émouvante et pathétique de « Plus près de toi mon Dieu ».

Que sa famille veuille bien accepter nos sincères condoléances et l'assurance du souvenir de son cher défunt dans nos prières.

**THEATRE AU CERCLE DEMOCRATIQUE.** - « J'aurai le dernier mot », tel est le titre de la comédie en trois actes que le Cercle théâtral présentera samedi et dimanche soir prochains. L'auteur, R. Rongé, acteur belge au métier très sûr, a réussi un petit chef-d'œuvre d'un comique irrésistible. C'est du théâtre joyeux, plein de verve, au dialogue pétillant, où l'intrigue adroite surmonte aisément les situations les plus inattendues.

Vous amuser, vous faire rire, voilà le but de cette pièce tonique où, au moins, il n'est pas question de ménage à trois.

## La Creusaz

Hier jeudi il est tombé 20 cm. de neige fraîche à La Creusaz.

## ATHLÉTISME

### Avec les athlètes-gymnastes valaisans

C'est avec une vive satisfaction que nous avons enregistré les belles performances de notre coureur d'Ayent, François Moos, qui vient de se distinguer à plusieurs reprises dans des championnats de cross. Il a été retenu pour suivre les cours centraux en compagnie des frères Truffer, que nous espérons revoir en piste sous peu. Relevons encore l'excellente tenue de notre senior Cozquez, de Saint-Maurice, qui ne manque pas de se faire remarquer brillamment dans sa catégorie.

Le 28 avril écoulé, nos meilleurs athlètes ont suivi un cours à Sierre où leur furent enseignés spécialement le jet du boulet, la course de haies, le saut hauteur et la méthode d'entraînement des courses à intervalles. Les centres d'entraînement ont été réorganisés et les différentes régions attribuées aux chefs respectifs : Viège, Lehmann ; Sierre, Troxler-Schallbetter ; Sion, Praz-Bovier ; Martigny : Robert Rouge ; Saint-Maurice-Monthey, Puipe-Yeri, Détienne.

Lors de l'assemblée fédérale des délégués à Bellinzzone, il a été décidé entre autres :

1. que la bonification de 200 pts au décathlon, pour le 1500 m. non couru, sera dorénavant supprimée, même si l'athlète est en possession d'une attestation médicale;
  2. le barème de Bruxelles entrera en vigueur dès cette année, remplaçant l'actuel dit « finlandais ».
- Une réadaptation sera nécessaire pour l'attribution des palmes et couronnes.

Quelques dates importantes : Décathlon vaudois : 23-24 juin ; fribourgeois : 28-29 juillet ; genevois : 25-26 août ; Valais : fin août à Martigny. - Cross à Ardon : 22 avril. - Champ. par branches à Sion : 3 juin. - Match intercantonal romand : Jura bernois le 9 septembre. - Cross régional : 8 avril à Saint-Maurice.

L'assemblée des délégués a nommé comme membre du comité technique central notre chef technique E. Schallbetter, de Sierre. Il y fonctionnera comme secrétaire français et chef des concours de jeunesse de la Suisse romande.

## Orsières

**SUCCES.** - Nous avons appris avec plaisir le succès remporté par M. Charly Lovey lors des examens pour l'obtention de la maîtrise fédérale comme entrepreneur en maçonnerie. Nous en sommes d'autant plus heureux que notre ami est sorti avec des notes atteignant le maximum, tout en étant l'un des plus jeunes candidats.

Nous le félicitons donc vivement et formulons les vœux d'une fructueuse carrière. G.

## Bagnes

**SUCCES PROFESSIONNEL.** - M. Georges Gabud, de Prarreyer, a obtenu la maîtrise fédérale d'entrepreneur en maçonnerie. Nos plus vives félicitations. L.

## Leytron

**BRAVO LES JEUNES!** - La représentation théâtrale donnée par un groupe de jeunes de Leytron en faveur de la restauration de l'église a connu, dimanche et lundi, un succès très flatteur.

Le jeu de chacun des acteurs s'est sensiblement amélioré depuis l'an passé, tant dans la diction que dans le naturel des gestes et de la pose. Le public a apprécié l'effort de ces jeunes et l'a montré par des applaudissements chaleureux.

Il est à souhaiter que ce groupe d'amateurs continue l'effort entrepris et persévère dans la voie qu'il a si bien inaugurée, ceci pour la joie de la population et aussi pour la satisfaction des personnes qui ont la lourde mission de créer le fonds nécessaire à la restauration de l'église paroissiale.

**SOIREE RECREATIVE DE LA MEUTE DES LOUVETEUX.** - Cette soirée sera donnée, dimanche 25 mars, à la salle de la Coopérative.

Les productions des petits « loups », où s'allient tant de spontanéité à tant de grâce et de fraîcheur, sont chaque année attendues avec impatience par la population, spécialement par les parents. Tous seront donc comblés dimanche.

## Saxon

**HEUREUSES INITIATIVES.** - Dimanche dernier, réunis en assemblée extraordinaire, les membres de l'ancienne Coopérative fruitière, que préside avec dévouement notre président de la commune, ont approuvé à l'unanimité la dissolution de la société. Il est intéressant de rappeler que celle-ci fut fondée en 1936 dans de modestes conditions. Elle a brillamment œuvré dans le but de l'intérêt commun. Elle laisse à ses membres non seulement un heureux souvenir, mais aussi un avoir très enviable. La société s'est dissoute afin de réunir ses forces à celle de la nouvelle coopérative, qui groupe déjà près de deux cents producteurs.

Le bâtiment sera transformé pour l'établissement d'une nouvelle industrie. Nous félicitons vivement l'acquéreur pour sa belle initiative et nous lui formulons le vœu de pleine réussite et de prospérité.

Ainsi, d'un seul coup, trois réalisations rendent confiant l'avenir. Y.

## Saillon

**UNE JAMBE CASSEE.** - Devant le Café de la Sarvaz, une voiture a happé et renversé le jeune Jean-Pierre Frachebourg, apprenti électricien chez Bruchez S. A., à Martigny. Le jeune homme a été relevé avec une jambe fracturée. Nous lui souhaitons une bonne guérison.

## Bouveret

**CHEZ LES CARABINIERS.** - L'assemblée générale des carabiniers de la région du Lac s'est tenue au Bouveret sous la présidence de M. Eugène Luisier. En ouvrant la séance, le président rend hommage à deux excellents membres décédés au cours du dernier exercice : MM. Adolphe Chanton et Alexandre Curdy. Puis M. Luisier retrace l'activité de la société en 1955, les résultats acquis notamment au championnat de groupe à Saint-Maurice, au Tir du capitaine au Bouveret, au Tir d'amitié, etc.

Le comité a été formé des membres suivants : MM. Eugène Luisier Georges Favez, Jean Cardy, Max Curdy, William Seydoux, Maurice Baruchet, Maximin Grept et Armand Clerc.

La désignation du président et du vice-président interviendra plus tard. M. André Roch est proclamé capitaine pour l'année 1956.

## Les Marronniers C

Dès le 1<sup>er</sup> juillet 1956

En plein soleil, situation tranquille, près avenue de la Gare, MARTIGNY-VILLE, beaux appartements de :

- 2 pièces . . . . . Fr. 105,-
- 3 pièces . . . . . » 125,-
- 4 pièces . . . . . » 150,-

Chauffage et eau chaude en plus  
Tout confort moderne

S'adresser :  
Mme Vve André DESFAYES  
Square-Gare, Martigny-Ville  
Tél. 6 14 09

\* L'Angleterre B a battu Suisse B, mercredi soir à Southampton, par 4 à 1.

\* Dimanche aura lieu à Sierre, cour des Ecoles, le match international de basket-ball Suisse-Italie espoirs. Début de la rencontre à 14 h. 30.

## Les matches

du dimanche 25 mars 1956

### MARTIGNY Stade Municipal

13 h. 15 Martigny II-Bouveret I

15 h. Martigny I Sierre I

### MONTHEY Parc des Sports

14 h. 45 Monthey I Forward I (Morges)

## VERBIER

28 mars 1956



Participation autrichienne, française, américaine et suisse.

## VI<sup>e</sup> Slalom géant de Médran

20 champions au départ.

A vendre très beaux sauvages de

## cognassiers

bien enracinés, type EMA. S'adr. à Louis Nanchen, route du Simplon, Martigny-Ville.

A vendre, faute d'emploi, une

## remorque de vélo

Réelle occasion. - S'adres. Hermann Cretton, Charrat.

# VALAIS

## Deux alpinistes italiens ont disparu au Cervin

Deux alpinistes italiens ont disparu depuis dimanche à l'arête de Furggen sur le versant italien. Il s'agit de MM. Maggioni, 30 ans, et Cazzaniga, 23 ans, de Monza. La police milanaise s'est mise en rapport avec Zermatt, mais dans la station cette disparition n'était pas connue et pour le moment aucune recherche n'a été exécutée du côté suisse.

En raison de la connaissance de la montagne qu'avaient les deux disparus, on espère qu'ils auront pu atteindre le sommet et se réfugier à temps dans la cabane Solvay, située à 4000 mètres, sur l'arête suisse.

Actuellement, vu que la neige tombe sans arrêt au Cervin, une action de secours présenterait de réels dangers.

## Accident mortel à Salins

Le jeune Marc Rossier, 14 ans, fils de Félix, agriculteur à Salins, s'amusa avec des camarades lorsqu'il fit un faux pas et enfonça une porte vitrée. Le malheureux eut une artère de la cuisse sectionnée par le verre. Pendant son sang en abondance, il fut immédiatement transporté à l'hôpital de Sion. Hélas, le pauvre enfant devait succomber à l'hémorragie malgré tous les soins.

On compatit au chagrin qui accable les parents de la jeune victime.

## Au service des PTT

Nous apprenons que MM. Jules Damay, chef de bureau à l'office postal de Martigny-Ville, Georges Saudan, buraliste à Martigny-Bourg, et Marcel Carrupt, buraliste à Chamoson, fêteront au début d'avril leur quarantième année au service des postes, télégraphes et téléphones.

Nos compliments à ces fidèles serviteurs de nos PTT.

## Les décès dans le canton

Monthey: Marc Contat. Vollèges: Jules Terretaz, 82 ans. Riddes: Rémy Lambiel, 66 ans. Sion: Mme Caroline Gaspoz, 88 ans. Salins: Marc Rossier, 14 ans.

## Hivernage des cultures de céréales

(Communiqué des Stations fédérales d'essais agricoles, Lausanne)

Depuis notre communiqué du 6 mars 1956 la situation des emblavures a considérablement empiré par suite du froid et de la forte bise enregistrés du 8 au 14 mars. Dans toutes les régions les dégâts sont importants sauf dans les zones qui ont été protégées par une couverture de neige. Les froments et les orges ont particulièrement souffert tandis que les seigles ont résisté.

Les froments d'automne pourront être remplacés par des variétés de printemps, telles que Huron, Lichti, Peko ou Manitoba mis à disposition par l'Administration fédérale des blés. Le Huron et le Lichti sont des variétés connues. Le Peko donne de bons rendements; résistant à la verse mais de qualité médiocre, il est tardif et sensible à la rouille noire. Le Manitoba est un mélange de plusieurs variétés dont les caractères principaux sont la résistance à la rouille noire, la bonne qualité boulangère et la précocité. Les rendements et la résistance à la verse sont en général inférieurs à ceux du Lichti. Certaines cultures peuvent être renforcées par un semis de variétés de printemps précoces: Manitoba ou Lichti. Les blés qui peuvent être conservés recevront une faible fumure d'effet rapide sous forme de 100 kg./ha. de nitrate de chaux ou de 150 kg./ha. de nitrophosphate. Renouveler l'épandage de nitrate de chaux quinze jours environ après la première application.

Les orges d'automne seront simplement remplacées par de l'orge de printemps ou de l'avoine.

## TIR

### Société cantonale des tireurs valaisans

Le nouveau comité cantonal issu de la récente assemblée des délégués de Champéry a tenu sa première séance samedi 17 mars à l'Hôtel de la Gare à Sion sous la présidence de M. Henri Gaspoz, de Veyras-sur-Sierre.

On y notait la présence de M. le lieutenant-colonel Cléménzo, ancien président et président d'honneur, qui procéda à la remise des pouvoirs à son successeur.

La gestion des différents dicastères inhérents à nos affaires du tir a été ensuite attribuée comme suit:

MM. Henri Gaspoz, président, Veyras: médailles de mérite, musée, matcheurs (pour l'ensemble du canton).

Vitus Karlen, vice-président, Brigue: tirs libres (ensemble du canton).

Jos. Reymondeulaz, secrétaire, Chamoson: presse et propagande.

Frédéric Coquoz, caissier, Salvan: vétérans.

Valais romand: tirs militaires obligatoires: René Jordan, Martigny-Ville; tir fédéral en campagne: Firmin Berthollet, Saxon; Jeunes tireurs: Hyacinthe Parchet, Vouvy; Championnat de groupes et concours individuels: Raymond Ebner, Sion.

Haut-Valais: Tirs militaires obligatoires et tir fédéral en campagne: Oscar Chanton, Viège; Championnat de groupes et concours individuels: Henri Gsponer, Fiesch; Jeunes tireurs: Léo Schnydrig, Agarn.

En vertu des pouvoirs qui lui ont été conférés par l'assemblée des délégués, le comité a désigné comme membres du Conseil des tireurs pour la nouvelle période statutaire MM. Frédéric Cléménzo, Ardon et Vitus Karlen, Brigue. Membre-suppléant: M. Frédéric Coquoz, Salvan.

La Société de tir de Fey-Nendaz a été admise dans le Giron de la Société cantonale, ce qui porte à 178 le nombre de sociétés de notre canton affiliées à la Société suisse des carabiniers.

Le comité a également confirmé les dates des 26 et 27 mai prochain comme étant définitivement retenues pour l'organisation du tir fédéral en campagne, ceci pour se conformer aux directives du comité Central des carabiniers suisses qui a qualifié ce tir « Journées des tireurs en Suisse ».

C'est pourquoi nos sociétés de tir sont-elles d'ores et déjà instamment conviées à retenir ces deux dates et à y assurer la plus forte participation possible de tireurs.

Le Valais se doit surtout d'améliorer le rang peu flatteur (20e sur 25) qu'il occupe sur le terrain fédéral par sa participation au tir en campagne.

A cet effet, il est même suggéré aux comités de nos sociétés de généraliser le système adopté dans certaines sociétés qui prévoient un supplément de cotisation annuelle à leurs membres mais dont ce même supplément est remboursé ensuite aux tireurs ayant participé au tir fédéral en campagne.

## L'assemblée générale de la Société de secours mutuels de Martigny et environs

La Société de secours mutuels de Martigny et environs a tenu, lundi 19 mars, l'après-midi, à la salle communale de Charrat, son assemblée générale annuelle. M. Victor Dupuis, président, adressa ses salutations et ses remerciements aux représentants de l'autorité municipale, aux mutualistes et amis de la société venus nombreux. Le procès-verbal de l'assemblée de 1955, rédigé par le secrétaire M. Jean Bollin, fut adopté comme le furent les comptes présentés par M. Henri Sauthier, trésorier. Au sujet de ces derniers il y a lieu de relever que les secours payés se sont élevés à 94.800 francs pour 1270 cas de maladie. Les cotisations perçues auprès des membres ont atteint la somme de 49.800 fr., les subsides fédéraux et cantonaux 18.900 fr., alors que la répartition de la Caisse d'épargne du Valais et sa participation aux cotisations dues à la caisse tuberculeuse se montent à 5000 fr. La fortune de la société ascende à 55.000 fr. Les vérificateurs des comptes relevèrent la bonne marche de la caisse gérée de façon prudente. Le président retraça l'activité déployée durant l'année écoulée et se plut à constater la progression continue de la société dont le nombre de membres a augmenté de plus de mille en vingt ans. Il est réjouissant de constater que ce développement n'a pas altéré l'esprit mutualiste des anciens, lequel doit subsister bien vivant. Après avoir brièvement rappelé le déroulement de la cérémonie du centenaire et expliqué les raisons qui n'ont pas permis au comité de convoquer à cette manifestation tous les sociétaires, M. Dupuis fait part des modifications qui seront apportées dans les relations des caisses avec la caisse tuberculeuse. Celle-ci, suite de réorganisation menée de main de maître, pourra réduire sensiblement le taux de ses primes et, par une nouvelle méthode de répartition, en fera profiter les membres affiliés qui s'en réjouissent. Un projet de regroupement des sociétés romandes est également effleuré. Pour le Valais, toutefois, il est prématuré d'en dire plus. En terminant, le président souhaila santé et joie à tous les mutualistes.

Deux modifications des statuts furent encore approuvées à l'unanimité et l'assemblée administrative close. De nombreux enfants, petits et grands, occupèrent alors la salle pour assister à la projection de l'excellent film de chez nous, « Terre valaisanne », de R. Muller, que l'OPAV avait gracieusement mis à disposition. Les réactions graves ou joyeuses de cette jeune assistance nous permettent de croire que le comité a eu le choix heureux en procurant à nos gosses cet instructif divertissement. Après de vifs applaudissements, l'assemblée se disloqua non sans avoir préalablement partagé un vin d'honneur aimablement offert par la municipalité de Charrat. JBn.

## Incendie de forêt à Grône

Un incendie a éclaté mercredi après midi dans les herbes sèches en bordure de la route Bramois-Grône. Le feu, attisé par un feehn violent, a pris rapidement de vastes proportions et a attaqué la pente abrupte allant de la plaine aux rochers de Nax. Dans la soirée, une surface de 4 km<sup>2</sup> avait été ravagée par les flammes. Les pompiers, immédiatement mobilisés, creusèrent des tranchées en bordure de la forêt pour empêcher l'incendie de s'étendre aux cultures.

Malgré l'ampleur du sinistre, les dégâts ne sont pas très élevés. Des zones entières de pins ont été ravagées, mais il ne s'agit pas d'un bois de grande valeur.

## Les Valaisans de Suisse fraternisent

Les délégués des sociétés valaisannes de Suisse ont tenu leur réunion annuelle au château de Chillon. Les débats furent ouverts par M. Albert Morisod, président de la section valaisanne de Montreux. M. R. Golaz, municipal, apporta le salut des autorités locales et fit le vœu que l'assemblée resserrât non seulement les liens entre Valaisans de tous les cantons, mais aussi ceux qui unissent Valaisans et Vaudois.

Il évoqua ensuite les beautés de la terre valaisanne, ses richesses, mais aussi les difficultés qu'y rencontrent ses habitants. Il termina en formulant des vœux pour cette petite patrie et en disant l'admiration qu'elle lui inspire.

Sur ces paroles, les délégués furent invités à déguster le vin d'honneur offert par la Ville de Montreux.

Les débats reprirent par un bref rapport de chaque représentant des différentes sociétés, sur l'activité de celles-ci. On entendit ainsi les délégués de Bâle, Berne, Genève, Lausanne, Lucerne, Bienne et Vevey. M. Constantin, délégué de Lausanne, souleva une intéressante discussion, en demandant que l'Etat du Valais assiste ses hospitalisés dans les hôpitaux des autres cantons. Divers orateurs s'exprimèrent à ce sujet et, finalement, l'assemblée décida de nommer une commission de trois membres chargée d'étudier les moyens



## Sierre

### Chez les Arts et Métiers

Une fusion est intervenue à Sierre entre les Arts et Métiers et les Commerçants qui forment dès maintenant une société ayant un comité commun pour tout ce qui regarde la défense de leurs intérêts.

Ce comité vient d'être désigné au cours d'une assemblée tenue mardi soir, sous la présidence de M. Victor Rey. Il est composé comme suit: président M. V. Rey-Tonossi; membres MM. Dr H. Michelet, H. Veraguth, Alphonse Zufferey, Henri Pouget.

L'assemblée a entendu une fort intéressante conférence de M. Fernand Frachebourg, expert fiscal, sur la fiscalité en général et particulièrement sur quelques aspects de la nouvelle loi d'impôt en préparation.

M. Montangero, directeur de l'UCOVA, a exposé son point de vue quant aux inégalités fiscales et engagé les membres des Arts et Métiers et les commerçants à une union toujours plus étroite pour atteindre les buts proposés.

### Les « jeunes artistes » vont exposer

Le château de Villa s'apprête à recevoir les œuvres du club des « Jeunes graveurs genevois », ainsi que des tableaux, sculptures, céramiques d'artistes du pays, comme Christine Zufferey, A. P. Zeller, A. Wicky, M. Devanthery, Jos. Favre. L'exposition dont il s'agit sera ouverte du 24 mars au 15 avril. Les amateurs pourront s'offrir les œuvres d'art de leur choix.

Du 5 au 27 mai, un groupe de peintres du Valais central présentera ses tableaux aux visiteurs dans les salles du même manoir qui abrite comme on sait le réputé « Relais ». Elle groupera des œuvres d'Edmond Bille, C. C. Olsommer, Albert Chavaz, Jos. Gautschi, Alfred Cini, G. de Palézieux et des mosaïques de Mme Grichting.

Ainsi la vénérable gentilhommère de Villa retrouvera l'animation que la Fondation du lieu et la Société de développement de Sierre tiennent à lui imprimer.

### Un accident d'autocar fait 9 tués et 14 blessés

Neuf tués et quatorze blessés dont sept grièvement, tel est le bilan d'un accident survenu hier à un autocar qui a été pris en écharpe par un train, à un passage à niveau près de Novybor, en Bohème du Nord.

## Pour Pâques

nos excellentes

## Bières de fête

## BRASSERIE VALAISANNE

d'intervenir dans ce sens avec efficacité auprès des autorités cantonales valaisannes.

Les délégués décidèrent de siéger l'an prochain à Lausanne.

### Action Pro Infirmis

Un infirme qui doit être hospitalisé dans un asile spécial représente en général une charge onéreuse pour la communauté.

Pro Infirmis s'est attaché ces dernières années à procurer aux infirmes les moyens de reprendre place dans la société; nombre d'entre eux peuvent le faire grâce à une prothèse, à un appareillage adéquat, ou à d'autres mesures qui leur aideront à vaincre leur handicap.

L'action de Pro Infirmis peut se concrétiser sous cette forme:

- la dépense pour un appareil acoustique, qui permettra à un enfant sourd de suivre l'école comme ses camarades entendants, sera couverte par la vente de 150 à 500 pochettes de cartes Pro Infirmis;
  - la fourniture d'une jambe artificielle équivalra au produit de 300 à 500 pochettes;
  - l'écolage d'un sourd-muet ou d'un arriéré pourra être assuré pendant une année dans un établissement spécialisé grâce à la vente de 300 à 900 pochettes;
  - pour le traitement d'une poliomyélite, 500 à 4000 pochettes aideront dans une large mesure.
- C'est dire combien la collaboration de chacun est nécessaire et combien seul un effort commun de solidarité permettra à Pro Infirmis d'atteindre son but.

### Eglise réformée évangélique

Paroisses de Martigny, Saxon, Verbier

Dimanche 25 mars, jour des Rameaux, cultes à 10 h. à Martigny (confirmations) et Verbier. Pas de cultes pour l'enfance. Culte à 16 heures, à Saxon (confirmations).

Bureau d'assurances à SION engagerait pour date à convenir

## apprenti

de Martigny. Situation d'avenir pour jeune homme actif. Offres manuscrites sous R 1222.



## Monthey

### Sur un vieux pont

Souvenir du passé, le vieux pont couvert de Monthey a vu la sagesse du peuple lui conserver la vie en dépit de quelques esprits chagrins qui lui voulaient la malemort.

Quant à celui qui est appelé à lui succéder — ou à le seconder — il prend corps de jour en jour. Ses assises, en béton armé comme l'ensemble de l'ouvrage, seront bientôt en état de supporter le tablier et toute la superstructure. Mais que de bouleversements aura nécessités cette œuvre! Outre qu'il a fallu combler le vide d'un jardin avec les matériaux tirés des ouvertures servant aux fondations, il fallut supprimer les arbres superbes qui bordaient la Vièze sur ses deux rives. Et on peut se demander, si Armand Contat revenait sur la terre, ce qu'il penserait du massacre qui a été fait de son jardin... Sans doute devrait-il se résoudre à épouser l'opinion publique qui veut que ce soit là la rançon du progrès, voire une nécessité impérieuse.

Dans quelques mois, l'œuvre sera achevée et le nouveau pont de béton verra la procession journalière des véhicules à moteur et autres le franchir jour et nuit, tandis que son vénérable voisin, vieux de plus de cent cinquante ans, demeurera encore longtemps le serviteur fidèle de la population du coteau de Choëx et des promeneurs montheyens. F. L.

### Succès de l'initiative routière

Après vérification, l'initiative routière a recueilli 203.138 signatures valables et a abouti. Valais: 3700.

A la

## Loterie Romande

le plus petit lot est de

**Fr. 12.-**

le 7 avril

**2 GROS LOTS**

**100.000**

**50.000**

14.859 autres lots

On cherche pour Zurich, fin avril

### PERSONNE

de confiance, 25-35 ans, pour tenir ménage soigné de 2 grandes personnes et un enfant de 4 ans.

Faire offres sous chiffre 919, à Publicitas, Martigny.

On offre à louer petite

### chambre

dans maison neuve, à Martigny-Ville. Quartier tranquille. — S'adr. au journal sous R 1224.

On demande à louer à Martigny (quartier gare) petit

### APPARTEMENT

de 1 ou 2 pièces. - Ecrire au journal sous R 951.

A vendre deux

### appartements

bien situés av. Gare. S'adr. au tél. 026 / 7 11 01.

A vendre une

### MOTO

BSA 250. — Pour adresse Vve Fontannaz, La Ruèche, Charraz.

A vendre une

### pompe à sulfater

en très bon état, avec ou sans brouette. — S'adr. à Robert Rosset, à Saxon.

### PERSONNE

est demandée pour travaux de cuisine et aide-femme de chambre. — S'adr. à l'Hôtel Mirabeau, Saint-Cergues.

### SOMMELIÈRE

est demandée par le Café du Beau-Site à Fully. Tél. 6 31 41.

A louer une

### chambre chauffée

S'adr. à Emile Darbellay, inspecteur d'assurances, Martigny-Bourg.

Bon

### fromage

mi-gras, en meules de 3-20 kilos, Fr. 3,40 le kilo. G. Hess, fromages, Horriwil/Soleure.

Je cherche à louer

### un champ ou un pré

à labourer. — S'adresser par écrit au journal sous R 1223.

A vendre environ 3000

### ECHALAS

mélèze fendu et traité, 20 frs le 100. — S'adr. à Thomas Alfred, Saxon.

### APPARTEMENT mi-confort

3 pièces, est cherché à Martigny par peintre qui s'engagerait à faire des réparations. — S'adr. au bureau du journal sous chiffre R 1219.

### APPARTEMENT

A louer un appartement de 3 chambres, cuisine, salle de bains, chauffage central général, service de conciergerie. Prix Fr. 136.- par mois, chauffage compris. S'adr. à M. Willy Koller, Martigny-Bourg.

# Clarel

Practic

Sans égal pour la vaisselle et les nettoyages



Savonnerie Schnyder Bienna 7

SOBI - pour la lessive - Ultra-Bienna.

## Le développement normal de Saint-Maurice en péril

On peut lire dans le « Nouvelliste valaisan » du mardi 3 janvier 1956 un article intitulé : « Chronique montheysanne. Prise de contact à propos du réseau routier du district ».

Citons quelques passages de cet article :

« A la demande de l'administration communale de Monthey, la préfecture du district a pris l'initiative de convoquer toutes les administrations communales et MM. les députés du district, afin de prendre contact avec M. le chef du Département des travaux publics de l'Etat du Valais et M. l'ingénieur des ponts et chaussées. Cette réunion s'est tenue hier lundi, à la salle du Conseil, à l'hôtel de ville de Monthey.

De quoi s'agit-il ?

Il s'agit donc de connaître (une fois la correction de la route principale Vallorbe - Lausanne - Saint-Maurice - Brigue et portant le No 9 terminée) quel est le projet de raccordement de cette route avec celle de Saint-Maurice - Monthey.

La parole est à M. l'ingénieur cantonal.

Après ce tour d'horizon et cette annonce de la construction d'une usine électrique dans la région, par M. le conseiller d'Etat Anthamatten, il appartenait à M. l'ingénieur Pierre Parvex de parler de la route No 9 et de sa réfection à Saint-Maurice. L'exposé de M. Parvex traite de l'aménagement de la voie d'accès au nouveau pont et signale que l'ancien tracé, à la sortie nord de Saint-Maurice, sera repris, mais que le revêtement de la route se fera en béton ; la première étape comprendra la construction de la chaussée depuis l'ancien passage à niveau, au bas de la descente du Bois-Noir, jusque près du couvent des Capucins. La deuxième étape comprendra la construction du pont qui enjambrera le Rhône et dont l'axe central aboutira vers le bâtiment de la gendarmerie vaudoise. »

Selon ces indications, retracées dans le « Nouvelliste valaisan », le tracé prévu pour le nouveau pont traversant le Rhône et le nouveau tronçon de route passerait donc aux abords immédiats de la petite ville de Saint-Maurice, telle qu'elle est aujourd'hui bâtie et développée.

Ce tracé, jugé au point de vue de la technique des constructions des ponts et des chaussées, peut être considéré comme rationnel et il n'y a sans doute rien à critiquer à cet égard.

Néanmoins, au point de vue du développement urbanistique normal de Saint-Maurice, il est irréaliste et néfaste.

Car on doit considérer que l'étendue de la ville de Saint-Maurice ne restera pas toujours ce qu'elle est aujourd'hui, mais que cette étendue s'accroîtra avec les années, d'autant plus qu'en notre époque le mot d'ordre est aux cités-jardins.

En principe, tout l'espace compris entre la paroi de la montagne à l'ouest et au nord, le Rhône à l'est, jusqu'au torrent de Mauvoisin au sud et même jusqu'à Vérollez devrait être réservé aux surfaces bâties du Saint-Maurice de l'avenir, avec une belle et large promenade publique de 100 à 150 mètres de largeur côtoyant le cours du Rhône sur la rive gauche.

Or le tracé pour la nouvelle route traverserait ou couperait une partie de l'espace qui en principe doit être réservé pour cette belle et large promenade publique côtoyant le cours du Rhône sur la rive gauche, laquelle doit être envisagée comme une nécessité et un bienfait pour toute la population de Saint-Maurice.

Sans doute entre l'autostrade et le bord du Rhône on pourrait aménager un passage-promenade ou une avenue réservée aux piétons. Mais le voisinage immédiat de l'autostrade enlèverait tous les charmes d'une telle promenade publique.

D'autre part, il faut remarquer que l'autostrade passerait aux proches abords du couvent et du pensionnat des Capucins et de ce fait leur porterait préjudice.

Les règles de l'urbanisme moderne et de l'aménagement du territoire stipulent expressément que les artères établies pour contenir une intense circulation de véhicules en transit ne doivent pas traverser les agglomérations, mais les contourner, passer à bonne distance de leur périphérie.

Car le proche voisinage de telles artères de circulation est préjudiciable à la santé des populations, à cause du bruit des moteurs et du roulement des véhicules, de la poussière que soulève le passage des véhicules, ainsi que des gaz nocifs qu'ils dégagent.

Or les terrains devant être aménagés en parc public font partie de l'espace urbain d'une localité ; ils sont à être classés comme terrains de l'extension naturelle de la ville. Pour aucun motif ils ne peuvent être sacrifiés à l'établissement d'un autostrade.

Il est certain que pour ces motifs ce tracé dont il est question doit être abandonné.

Donc au point de vue du plan d'extension normal de la ville, un tel tracé est inadmissible.

\* \* \*

Saint-Maurice est une des plus anciennes cités du pays romand. L'abbaye lui confère un noble prestige. C'est à Saint-Maurice que furent couronnés les deux premiers rois du royaume de Bourgogne transjurane, dit second royaume de Bourgogne.

Aujourd'hui, Saint-Maurice est devenu un centre religieux d'éducation et d'instruction pour la jeunesse, centre dont la renommée dépasse les frontières du Valais.

Or il est notoire et indéniable qu'un tel centre a besoin d'un espace de tranquillité suffisant. Le proche voisinage d'une autoroute ou d'un autostrade est incompatible avec des lieux où se trouvent des établissements voués à l'éducation et à l'instruction de la jeunesse.

Voudrait-on laisser abîmer l'ordonnance urbanistique de la petite ville de Saint-Maurice au passé prestigieux et dont la tradition religieuse fut toujours un élément de civilisation au sein du pays romand ?

Une telle atteinte serait inacceptable au point de vue des intérêts bien compris de Saint-Maurice.

C'est pourquoi il importe d'envisager un autre tracé qui pourrait être celui-ci :

Le nouveau tronçon de route à construire aux abords de Saint-Maurice devrait être placé sur la rive droite du Rhône et non pas sur la rive gauche. Le nouveau pont sur le Rhône devrait être placé au sud de l'embouchure, dans le Rhône, du torrent de Mauvoisin, à environ 400 mètres au nord des bains de Lavey. Il serait donc placé non pas entre le vieux pont de pierre et le pont de bois, mais entre le pont de bois et les bains de Lavey.

De cette manière l'espace naturel qui doit être réservé pour l'extension naturelle de Saint-Maurice ne serait pas traversé par le nouveau tronçon de route, lequel prendra le caractère d'une autoroute ou d'un autostrade par suite de l'accroissement continu de la circulation ; celle-ci deviendra encore plus intense lorsqu'on aura percé un tunnel routier sous le Grand-Saint-Bernard et le Simplon.

Les Valaisans doivent être bien convaincus que, si se réalisait le tracé mentionné par le Département des travaux publics, il en résulterait que le collège de Saint-Maurice et les pensionnats de jeunes gens et de jeunes filles n'auraient plus qu'à fermer leurs portes et à se transférer dans des lieux plus favorables.

Car Saint-Maurice ne serait plus une cité paisible propice aux études, mais deviendrait un carrefour pétaradant de circulation routière, carrefour infecté par les poussières et par les gaz délétères qui s'échappent des moteurs. Dans de telles conditions les parents avisés n'enverraient plus leurs enfants dans le collège et les pensionnats de Saint-Maurice, à cause des mauvaises conditions de santé et d'hygiène que cette localité présenterait.

C'est pourquoi toute la population du Valais doit demander respectueusement au Département des travaux publics qu'il renonce au projet de route sur la rive gauche du Rhône et adopte le projet de route sur la rive droite.

Il en va de l'avenir de Saint-Maurice.

A ce vœu s'associent aussi les autres Suisses romands et même tous les Suisses.

Car l'histoire et la tradition plus que millénaires de Saint-Maurice ne concernent et n'intéressent pas seulement le Valais mais toute la Suisse.

La population du Valais, appuyée par la population des autres cantons suisses, doit donc insister pour que le Département des travaux publics veuille bien envisager le tracé de la nouvelle route et du nouveau pont non pas uniquement au point de vue technique, mais aussi au point de vue du développement urbanistique normal de Saint-Maurice.

L'espace naturel pour l'extension de la ville ne doit pas être traversé par une artère d'intense circulation de transit dont les effets seraient pernicieux pour la population.

Faut-il rappeler d'ailleurs que les directives données par les grandes associations touristiques et routières à l'occasion de la journée des conférences du 3 novembre 1955 à Zurich sur le thème « Les routes à pénétration dans les villes et les villages » ont recommandé, pour diverses raisons, les routes de déviations, c'est-à-dire les routes qui contournent les agglomérations, lorsqu'il s'agit d'artères d'intense circulation de transit. On renonce de plus en plus et l'on condamne même la solution des artères d'intense circulation de transit traversant les agglomérations, à cause des multiples dommages et préjudices qu'elles causent à la population par leur voisinage nuisible pour la santé.

\* \* \*

Le tracé de la voie ferrée aux abords de Saint-Maurice fut déjà au siècle dernier une première grave erreur d'urbanisme. A cette époque on aurait dû prévoir le développement de la ville. Actuellement la voie ferrée et la gare de triage coupent en deux la ville, ce qui est un inconvénient très réel pour la population. Pour bien faire, la voie ferrée et la gare auraient dû être établies à environ 200 mètres plus à l'ouest, vers le pied de la montagne ; ou bien elles auraient dû être établies sur la rive droite du Rhône.

Il ne peut donc être question, pour le développement rationnel de Saint-Maurice, de laisser commettre une seconde grave erreur d'urbanisme en acceptant un tracé d'autostrade qui traverserait ou occuperait une partie de l'espace réservé à l'extension naturelle de la ville.

L'erreur du siècle passé, concernant le tracé de la voie ferrée, peut être réparée en déplaçant la voie ferrée et la gare sur la rive droite. La gare de triage de Saint-Maurice devrait être transférée à Bex, entre la voie ferrée et le Rhône ; là il y a de la place. La ligne de chemin de fer Saint-Gingolph - Monthey ne devrait pas continuer directement sur Saint-Maurice, mais devrait s'embrancher à Bex sur la ligne Lausanne - Simplon, afin d'aboutir à la gare de triage.

Il est nécessaire de spécifier qu'une gare de triage n'a aucun sens d'être à Saint-Maurice, car les lieux sont exigus, resserrés entre la montagne et le Rhône.

Il faut remarquer aussi que le cours du Rhône entre le Léman et Brigue doit être aménagé rationnellement non seulement au point de vue de l'utilisation de la force hydraulique, de l'irrigation et du drainage, mais aussi au point de vue de la navigation fluviale. Il y a là de vastes problèmes qui ne sont pas encore complètement mis au point aujourd'hui, mais qu'il importe de prévoir.

Voie ferrée, autoroute, lit du Rhône pour la navigation, ce sont trois voies de circulation qui traverseront le Valais. Il importe que les plans soient mûrement étudiés selon des données et des conceptions d'ensemble.

La population suisse doit de plus en plus être convaincue que la technique et la machine ne sont pas une idole devant laquelle il faut s'agenouiller.

La technique et la machine doivent être conçues de telle sorte qu'elles ne détériorent pas les créatures humaines ; elles doivent se plier à leur service, sans leur nuire.

Le 1er mars 1956.

Un ami de Saint-Maurice :  
Pierre-Louis Guye, écrivain  
Case postale 221, Vevey.

## Tremblement de terre au Liban



Une série de séismes dans le sud du Liban a causé des dégâts importants dans de nombreuses localités. 140 personnes ont péri dans cette catastrophe. Il y a des milliers de sans-abris. Ainsi, les habitants du village de Chihim, détruit en grande partie et où on compte 34 morts, sont réduits à camper malgré le mauvais temps.

## ÉTRANGER

### Découverte à Milan d'une fabrique de fausse monnaie

Une fabrique parfaitement outillée pour frapper des fausses pièces de 200 francs français a été découverte à Milan.

D'après les investigations de la police italienne, écrit la « Suisse », la fausse monnaie était destinée au Maroc. Il s'agit d'une affaire ayant des dessous politiques. L'alerte avait été donnée, il y a deux mois, à la police italienne par l'Interpol de Nice. Dans les poches de deux individus du « milieu », qui avaient été tués, lors d'un règlement de comptes, les policiers avaient, en effet, trouvé une liste de noms de ressortissants nord-africains habitant Milan.

En plus des pièces de 200 francs français, le laboratoire, outillé par un nommé Marni et un complice, pouvait produire des pièces de 20 francs suisses, des livres sterling des deux types, l'une avec l'effigie du roi Georges et l'autre avec celle de la reine Victoria, des monnaies turques et même des roubles.

### Un médecin viennois va filmer le travail du cerveau humain

Un médecin viennois affirme qu'il a trouvé le moyen de filmer « la pensée », le cerveau humain au travail. Projeté sur un écran, le film permettrait de voir « en direct » le cerveau en pleine activité. L'inventeur du procédé est le Dr Ernst Klausberger, assistant du professeur Hans Hoff, chef de clinique de psychiatrie à l'Université de Vienne.

### Deux alpinistes condamnés pour homicide involontaire

Le 7 août 1955, l'abbé B., alors en vacances aux Contamines, entreprit l'ascension du mont Tondu avec quatre jeunes garçons et trois jeunes filles. L'un des jeunes gens, qui n'était pas encordé, glissa et se tua. L'abbé B. fut poursuivi pour homicide involontaire. L'avocat du prêtre souligna qu'une condamnation reviendrait à affirmer que tous rescapés d'un accident de montagne est responsable de la chute de ses compagnons. Ne tenant pas compte de cet argument, le tribunal a condamné l'abbé B. à 25.000 francs français d'amende. Le prêtre a décidé de faire appel devant le tribunal de Chambéry.

D'autre part, un autre prêtre, le R.P. H., a subi la même peine, une jeune fille d'un groupe de quatorze alpinistes qu'il avait sous sa garde ayant fait une chute mortelle.

## Les troubles de la quarantaine

Vapeurs, vertiges, essoufflement, fréquents maux de tête, oppressions, crampes vasculaires sont les signes avertisseurs d'une pression sanguine trop forte et d'artériosclérose. Réagissez à temps! L'Artérosan, remède aux quatre plantes, décharge le cœur et les vaisseaux en nettoyant le sang, régularisant la circulation et abaissant la pression. Bien des hommes et des femmes de plus de quarante ans ont conservé intactes leur santé et leur capacité de travail grâce à une ou deux cures d'Artérosan chaque année.

Les savoureuses granules Artérosan ou les dragées Artérosan sans aucun goût sont agréables et faciles à prendre. La boîte pour une semaine coûte fr. 4.65, la boîte triple pour une cure fr. 11.90; en vente dans les pharmacies et drogueries.

### Un centenaire

## Le tunnel routier de Menouve (Grand-Saint-Bernard)

Au milieu du siècle passé les ingénieurs de Quartey (Valais) et Guallini (Piémont) établirent un projet de percement d'une galerie sous le col de Menouve pour y faire passer une route qui aurait considérablement raccourci et facilité le passage de Martigny à Aoste. Disons en passant qu'il n'y avait à l'époque qu'un chemin muletier entre la Cantine de Proz, le Grand-Saint-Bernard et Saint-Rhémy en Italie.

Cette question fut débattue vers 1850. Une première conférence eut lieu à Fribourg pour établir les bases d'un accord international et en août 1853 la construction de cette route fut l'objet d'une convention signée entre la Suisse et le royaume sarde.

Le tracé de cette route, dit-on, devait partir de la Cantine de Proz, faire un grand détour vers le Plan du Jeu, à travers les Darreys et Crête-Sèche pour aboutir dans la Combe de Menouve au point 2321, sous les Becs-Noirs (v. carte Siegfried).

La longueur totale de ce tunnel routier était de 2 kilomètres dont 1013 mètres sur territoire valaisan ; sa section de 6 m. 60 de largeur et 5 m. 90 de hauteur. Le Valais confia la direction des travaux à l'ingénieur Venetz. La part du devis incombant au Valais était évalué à 344.000 francs, sur quoi l'entreprise consentit une réduction de 15 % (les travaux avaient été mis en soumission et adjugés à l'entreprise Sogno et Serra d'Aoste). La fin des travaux était prévue pour 1861. Commencés en 1856 ils furent malheureusement interrompus le 10 mars 1857, après 20 mètres seulement de galerie dans la dure roche de gneiss, par suite de manque de fonds, la Confédération ne s'étant pas montrée disposée à accorder la participation de 80.000 francs que le canton comptait recevoir ; d'autre part l'entreprise ayant mal calculé son affaire, avait fait un prix beaucoup trop bas et ne put payer les ouvriers.

L. Moret.

1 Voir aussi No 3 des « Alpes » de 1956.



Madame Julie LAMBIEL-VOUILLAMOZ, à Riddes ; Madame et Monsieur Joseph DORSAZ-LAMBIEL et leurs enfants Josiane, André, Gilberte, Maurice et Marie-Luce, à Riddes ;

Monsieur et Madame Marc LAMBIEL-CRITTIN et leur fille Pierrette, à Riddes ;

Madame et Monsieur Maurice REUSE-LAMBIEL et leurs enfants Jocelyne, Marie-Jeanne et Charly, à Riddes ;

Madame et Monsieur Marius PRAZ-LAMBIEL et leurs enfants, à Sion ;

Madame veuve Henri LAMBIEL, ses enfants et petits-enfants, à Chippis et Martigny ;

Madame et Monsieur Paul JORDAN et leurs enfants, à Riddes ;

Madame veuve Luc LAMBIEL, à Riddes ;

Les familles VOUILLAMOZ, à Saint-Maurice, Riddes et Saxon ;

Les familles LAMBIEL, GAY, MORAND, BRUN, CLAIVAZ, CRETTON,

ainsi que les familles parentes et alliées,

ont la profonde douleur de faire part du décès de

## Monsieur Rémy LAMBIEL

maréchal

leur cher époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle et cousin, que Dieu a rappelé à Lui dans sa 66e année, muni des sacrements de l'Eglise, après une longue maladie courageusement supportée.

L'ensevelissement aura lieu à Riddes le 24 mars 1956, à 10 h. 30.

Priez pour lui.

Cet avis tient lieu de faire-part.

## Les nouvelles motos

en stock  
**250 cm<sup>3</sup>** deux modèles :  
Tourisme et Sport  
**500 cm<sup>3</sup>**



## sont sensationnelles

Venez les voir et les essayer

**M. Masotti, Garage des Alpes**  
Martigny-Bourg

La famille de M. Joseph CAVIGIOLI remercie bien sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à leur deuil.

# Les „corniauderies“



J'AI ME bien Baudelaire. Je le relis, de temps en temps. Avec un grand respect, comme de bien entendu ! Baudelaire, c'est un de ces poètes qui a peu écrit, un de ces hommes qui ne prennent la plume que lorsque l'inspiration les visite, enfin, un type que l'on

peut savourer, en mettant son sens critique en veilleuse.

J'en étais là de mes réflexions, quand je tombe sur un hémistiche époustouflant. Le grand Baudelaire déclare, dans ses « Métamorphoses du vampire », qu'il entend : « Le cri des matelas qui se pâment d'émoi. »

J'en suis resté éberlué. Je me suis gratté l'occiput. Des matelas, qui se pâment d'émoi, cela dépassait mon imagination. Et c'est Baudelaire, qui écrivait une telle idiotie !

Du coup, le poète des « Fleurs du mal » a baissé un peu dans mon estime. La prochaine fois, je n'avalerai plus ses poèmes tout rond. Et j'ai pensé que notre mémoire, notre jugement sont encombrés d'idées toutes faites, que l'on accepte sans discuter, parce que de « grands hommes » les ont formulées.

Et parmi ces idées, il n'y a pas mal de « corniauderies »...

Voici Dumas père qui écrit, dans un de ses innombrables romans : « A-ha ! s'écria-t-il en espagnol ! »

Et le père Hugo, emporté par son lyrisme, parlant des soldats de Waterloo, affirme dans un alexandrin fameux :

« Et leur âme chantait dans des clairons d'airain ! »

Ah ! ces « âmes » qui chantent !

Et ces clairons en airain !

Corniauderies ! Corniauderies, que l'on répète gravement, parce qu'elles ont été proférées par des hommes universellement admirés.

Corniauderies que l'on accepte, parce que, devant certains génies bien étiquetés et reconnus par les sacro-saints manuels scolaires, le sens critique nous abandonne.

Et cela est vrai en littérature, en peinture, en architecture, en musique...

Dernièrement, les Jeunesses musicales organisaient un concert de musique de chambre.

C'est très bien, les Jeunesses musicales ! Un bel effort pour faire entendre à la génération montante de la musique valable, dans sa version originale.

Au programme, il y avait du Mozart, bien entendu. Vous ne voudriez tout de même pas qu'en cette année du bicentenaire, on ne fourre pas du Mozart partout !

Depuis trois mois, très exactement, on boit trois décis dans un bistrot, on avale ses macarons, on lit son journal au son d'une symphonie de Mozart. Et le citoyen qui n'entendrait pas, quatre fois par semaine, du Mozart, à propos de tout et de rien, serait un drôle de freluquet. Un barbare, autant dire !

Cette année, le Mozart est obligatoire.

Donc, le concert des Jeunesses musicales se terminait par un hommage à Mozart sous la forme d'une œuvre pour quatuor à cordes et orchestre.

Le quatuor était drôlement fichu. Deux violons, un alto et une contrebasse.

Comment Mozart avait-il si mal équilibré un quatuor ?

Quant au reste de l'orchestre, il faisait du remplissage. Soixante mesures à compter, puis une formule rythmique quelconque, une cadence plagale, un point d'orgue et de nouveau soixante mesures à compter...

De toute évidence, en écrivant cette pièce-là, Mozart ne s'était pas foulé la rate ! C'était, d'ailleurs, une œuvre de commande ! Mais le public admirait. Il en bavait des ronds de chapeau. Du Mozart, pensez donc !

Ça devait être bien ! C'était nécessairement bien ! On criait au miracle. A côté de moi, une dame de la haute société se pâmait d'émoi. (Puisque Baudelaire voit des matelas qui se pâment d'émoi, je ne vois pas pourquoi les dames de la « haute société » n'en feraient pas autant !)

Mais, entre nous, le morceau de Mozart ne valait pas tripette !

C'était du mauvais Mozart. Un laissé pour compte, un fond de tiroir, une œuvre mineure, un truc à maintenir soigneusement dans l'oubli, où Mozart l'avait d'ailleurs enfoui, car il a d'autres titres de gloire.

Eh bien ! non. A l'occasion du bicentenaire, on joue tout, le meilleur et le pire. Indifféremment.

Pour la plus grande gloire du Maître !

On joue ses chefs-d'œuvre et ses corniauderies ! Et le public applaudit, de confiance.

— C'est merveilleux ! le Mozart, me disait une petite jeune fille qui n'avait pas cessé de bavarder avec sa voisine pendant le concert.

Est-ce vraiment avec de tels moyens que l'on forme le goût du public et qu'on l'initie au beau ?

Et là, j'aimerais quand même, une bonne fois, ruer dans les brancards.

Mozart est mort à trente-sept ans. Son œuvre musicale est énorme. Environ huit cents œuvres cataloguées ! Et dans ses huit cents œuvres se trouvent des opéras, une multitude de symphonies, des concertos, des sonates. Il ne s'agit pas d'œuvres, mais de monuments.

Parmi ces monuments, il y en a quelques-uns de ratés.

C'est humain, c'est inévitable.

Pourquoi Mozart, composant tous les jours, pendant des années, aurait-il toujours été également bien inspiré ? Il a eu ses hauts, ses bas, ses moments de faiblesse entre ses traits de génie.

Où cela ne joue plus, c'est lorsqu'on livre à l'avidité du public toutes les œuvres d'un grand musicien, qu'elles soient bonnes, moyennes ou mauvaises.

On flanque tout sur le marché, en vrac !

Sans discrimination, sans choix.

Vous voulez du Mozart ? En voilà.

Et de l'inédit encore, c'est plus sensationnel !

Une nuée de « musicologues », de rats de bibliothèques, de collectionneurs, pourchassent les moindres petits papiers, fouillent dans les archives, reconstituent des pièces perdues du « Grand Maître » que l'on a, par ailleurs, laissé crever comme un chien le jour où il a été écorné de vivre.

Car si Mozart a été un enfant prodige, si son père l'a promené à travers l'Europe comme on exhibe un singe savant, si les applaudissements des

cours royales ne lui ont pas manqué lorsqu'il était enfant, on l'a étrangement méconnu, lorsqu'il fut en possession de tout son génie, au moment où il aurait eu besoin d'un soutien efficace.

A vingt ans, Mozart a reçu des coups de pied au derrière. Et l'histoire ne rapporte pas que ses collègues, ses amis, en aient été particulièrement offusqués !

Puis, à trente-sept ans, on l'a jeté dans une fosse commune...

Ses contemporains ne se sont pas spécialement scandalisés.

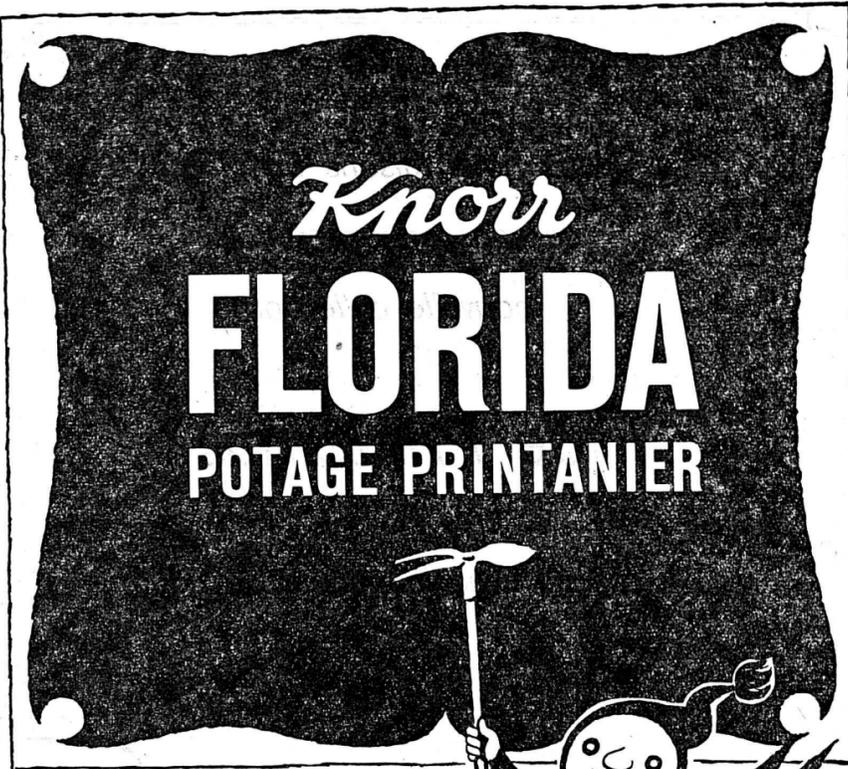
Aujourd'hui, pour honorer cet homme, on se croit obligé de jouer les moindres de ses œuvres, celles qu'il a écrites dans ses moments d'inspiration les plus purs, mais aussi celles qu'il a bâclées, qu'il a été obligé de fabriquer en vitesse pour contenter ses employeurs et pour manger.

Grandeur et décadence !

Croit-on vraiment ajouter quelque chose à la gloire de Mozart en exécutant toutes les râclures et les fonds de tiroirs que l'on peut encore dénicher, deux cents ans après sa naissance ?

Qu'on joue les chefs-d'œuvre ! Bravo ! Et qu'on laisse les « corniauderies » !

Jean Daetwyler.



aux légumes frais comme montés du jardin !

## Guisson sans feu

La cuisson à l'électricité est plus ancienne qu'on ne le pense : elle a été inaugurée à l'Exposition de Chicago, en 1893, avec un fourneau de cuisine construit par un Zurichois, M. F.-W. Schindler-Jenny de Kennelbach, propriétaire d'une fabrique de matériel électrique aujourd'hui disparue. Il est probable que c'est cette même cuisinière électrique qui, présentée l'année suivante à Londres, fit sensation au Crystal Palace et défraya la chronique de l'époque à la suite d'un mémorable banquet où tous les mets avaient été cuits à l'électricité.

Ce fut ensuite Genève, à l'exposition de 1896, qui eut les honneurs de la première cuisine électrique. Cendres, suie, fumée, semblaient à jamais abolies et les visiteuses en restaient bouche bée !

Mais lorsqu'on apprenait qu'il fallait déboursier environ 5 centimes pour faire bouillir un litre d'eau — car à cette époque, un sou avait de la valeur et les tarifs étaient élevés — on en demeurait sagement au bois et au charbon. Une cuisinière électrique était un objet de grand luxe que bien peu de monde pouvait s'offrir. En 1913, on en comptait 580 dans toute la Suisse ! (Aujourd'hui plus de 600.000 — Note de la réd.)

Quant à la première application d'importance de ce mode de cuisson, elle fut réalisée en 1900 aux buffets des stations du chemin de fer de la Jungfrau, que l'on venait d'inaugurer. (« L'Electricité pour Tous ».)



Jazz partout... moi à la Bergère



Sa délicieuse crème de café

# Les 7 prétendants de Monique

Roman de Jean Demais

— Choix idiot ! Ce n'est que du chiqué. Ce petit n'a aucune chance. C'est une aimable plaisanterie de Monique. Arrivons au dernier... à Michel Arnoud... A mon sens, c'est lui le seul dangereux pour toi.

Jean de Brimont s'attendait si peu à cette conclusion qu'il en resta tout interloqué.

— Ça te dit quelque chose à toi, ce nom de Michel Arnoud ? fit-il d'un ton dédaigneux.

— Certes. Je lis, moi. Et j'ai pu constater que ce jeune poète a du talent.

Le jugement avait son prix. Remarquablement intelligente et cultivée, Annie de Brimont se tenait constamment au courant du mouvement des lettres. Avec son goût très juste, elle avait déjà remarqué les premiers essais de Michel Arnoud. Et elle précisa :

— Monique Courtisol est romanesque. Rien que la façon dont elle cherche un mari le prouve surabondamment. Alors un poète... tu comprends ! D'autre part, les œuvres de celui-ci, dont je me souviens fort bien, montrent une grande sensibilité. Il saura donc trouver les mots qui la troubleront. Enfin, j'ai entendu dire qu'Elisabeth Courtisol a toujours rêvé de marier sa fille unique avec un fonctionnaire. Or tu m'annonces que ce Michel Arnoud est au ministère des Finances. A mon avis la lut-

te se circonscrira entre toi et cet écrivain bureaucrate.

Jusqu'à lors Jean de Brimont n'avait pas envisagé la situation sous cet angle. Il avait donné à Louis Servières et à Jacques Rizaucourt le maximum de chances. Mais les arguments de sa sœur l'impressionnaient toujours. Il avait pleine confiance dans le jugement d'Annie.

— Tu dois avoir raison, approuva-t-il, songeur.

— Il faut donc trouver un moyen d'éliminer, « à tout prix », ce prétendant. Et si, par malheur, nous échouons...

Elle n'acheva pas sa pensée. Mais elle avait eu une telle expression que son frère s'inquiéta.

— Alors ?... fit-il.

— Alors, nous nous arrangerons pour couvrir les Courtisol d'un ridicule dont ils ne se relèveraient pas. Ce fameux « tournoi » me donne enfin l'occasion que j'escomptais depuis longtemps.

Et dans un petit rire méchant, elle conclut :

— Ou les champagnes Courtisol fusionneront avec les champagnes de Brimont, ou un scandale ruinera notre concurrent direct.

## CHAPITRE VI

### Deux visites

— Alors ?  
— Tout va bien, docteur.  
— Le 17 ?  
— Le cinquième ?  
— Elle reste toujours commotionnée, mais sa dyspnée diminue sensiblement.

René Tersanne approuva d'un signe de tête. Il consulta les fiches que son infirmière-major lui tendait.

— Trois interventions pour demain matin ? C'est parfait. Et vous ne prévoyez pas d'urgence, mademoiselle Pierrette ?

— Aucune, docteur.

— Alors je vais rentrer chez moi. Appelez-moi si quelque chose cloche. Et surveillez vous-même le 5. A la moindre pâleur suspecte j'accours.

— Souhaitons, docteur, qu'elle garde ses couleurs. Vous devez avoir tellement besoin de vous reposer.

— Et pourquoi ? fit René Tersanne, sincèrement étonné.

— Parce que avec toutes ces « urgences » vous n'avez pas dormi pendant deux nuits de suite.

— C'est ma foi vrai, s'écria Tersanne en riant.

Il l'avait totalement oublié, tant sa robuste santé lui permettait de résister aux pires fatigues.

Ayant quitté le bureau tout blanc de son infirmière-major, René Tersanne s'en fut donc, d'un pas léger, vers son logis.

Il habitait un petit pavillon attendant à sa maison de santé, situé aux portes d'Eper-

nay. Après avoir fait un tour à la cuisine afin de s'assurer si le « rata » sentait bon, il alla enfin s'enfermer dans sa chambre.

Pour se reposer ? Pour dormir ? C'eût été le bien mal connaître. Quand il avait un peu de temps libre — ce qui lui arrivait rarement — il se plongeait dans un travail qui lui tenait fortement au cœur. Il mettait au point un mémoire, pour l'Académie de Médecine, sur le traitement autothérapeutique des plaies infectées. Une méthode personnelle, qu'il perfectionnait constamment, et qui lui avait déjà donné, dans des cas dits désespérés, des résultats magnifiques, miraculeux.

Il comptait bien, par ce mémoire, attirer sur ses travaux l'attention du monde savant. Il avait confiance en lui-même, en l'avenir — un avenir qu'il ne bornait pas à l'étroit horizon d'Epernay.

Il se mit donc incontinent, la pipe au bec, à classer ses fiches. Dès qu'il s'agissait d'expliquer ses techniques nouvelles il employait une méthode scrupuleuse de chartiste. Le moindre fait n'était accepté qu'après avoir été passé au crible d'une impitoyable critique.

Parmi ses qualités maîtresses, il avait celle de s'absorber complètement dans son labeur du moment, au point d'oublier tout le reste. Il avait, comme il disait, « l'esprit à tiroirs ».

Il avait donc oublié totalement la clinique, les malades, la vie extérieure, et même Monique Courtisol, quand soudain la sonnerie du téléphone retentit.

L'exclamation qui lui échappa n'eut rien de très académique. Cependant il décrocha le récepteur et reconnut aussitôt la voix d'un de ses confrères de la campagne. Il

l'écouta pendant quelques minutes, et répondit laconiquement :

— Bien, c'est entendu. J'y vais. Je pars dans dix minutes. Je serai donc chez ton bonhomme dans trois quarts d'heure. Veux-tu me répéter l'adresse ?

Il était appelé en consultation auprès d'un accidenté du travail, très grièvement blessé. Il eut un regard mélancolique pour le dossier de son mémoire. Mais ce regard ne dura qu'une seconde, et déjà il passait dans son cabinet de toilette pour changer de tenue.

Moins d'un quart d'heure plus tard, sa puissante voiture, qu'il conduisait toujours lui-même, ronflait sur la route.

La nuit était complètement tombée, quand il revint à Epernay. Pendant la consultation, il avait été décidé qu'une opération immédiate était nécessaire. Il l'avait pratiquée séance tenante. Il y avait quelques chances maintenant que le malade « s'en tirât ».

Mlle Pierrette l'attendait.

— Quelque chose ne va pas ? Le 5 ? interrogea-t-il anxieusement.

— Non, heureusement, docteur. Elle recommence à parler. Elle nous reconnaît.

— Bon signe. Alors, quoi ?

— Depuis deux heures, un monsieur vous attend. Il est là, dans le salon d'attente, à se morfondre. Le temps lui semble long. Je lui ai conseillé de revenir demain, mais il a refusé.

— Vous le connaissez ?

— Voici sa carte, docteur.

René Tersanne lut le bristol.

Un sourire ironique passa sur ses lèvres.

Nous nous faisons un plaisir  
de vous annoncer notre  
nouvelle collection

de Printemps

choisie avec infiniment de goût

distinction

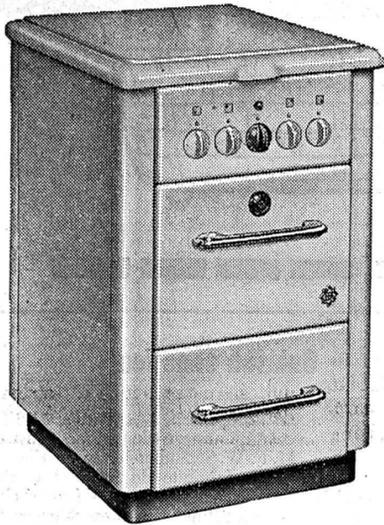
élégance

du charme et beaucoup  
de personnalité

exclusivité

sur tous nos modèles

G  
Géroudet



### GUISINIÈRE ÉLECTRIQUE

modèle 3 plaques et four, émail  
crème, comprenant : tiroir à us-  
tensiles, four avec thermostat et  
lampe témoin, couvercle, plaque  
rapide, **Fr. 483,-**

Même modèle **Fr. 395,-**  
sur pieds,  
Par mensualité, dès Fr. 19,- par  
mois.

En occasion : 3 plaques et four dès  
Fr. 180,-.

**G. Vallotton, Martigny-Bourg**  
Electricité Tél. 026 / 6 15 60

### A louer appartements

A l'avenue St-Théodule :  
3 chambres, cuisine, bains,  
hall, véranda, Fr. 110,-  
par mois. Eventuellement  
avec jardin arborisé, prix à  
discuter.

Dans le bourg : 2 cham-  
bres, cuisine, Fr. 55,- par  
mois. — A. Vouilloz, notai-  
re. Tél. 6 13 32.

### N'hésitez pas !!

Pour les soins de vos mains :  
crevasses, gercures, utilisez un  
produit efficace

### Pommade pour les mains des Bordillons

En vente à la Droguerie-Herbo-  
risterie Schwagler, Martigny-  
Bourg. Tél. 6 14 21.

### A vendre 450

### ECHALAS

de mélèze, en bon état,  
prix intéressant. — Edouard  
Burnier. Les-Croix, Saxon.

### A vendre

à Martigny-Ville, quartier de La Delèze, situa-  
tion tranquille, 5 parcelles de terrain à bâtir, de  
650 à 800 m2 environ. — S'adr. à Edouard Pier-  
roz, avenue du Simplon, Martigny-Ville.

### TRACTEURS 9 et 12 CV.

MOTO-FAUCHEUSE RAPID, 5, 6, 9 CV.  
TRACTEURS PLUMETTAZ, avec ou sans treuil.  
MOTOTREUILS viticoles et charrues.  
MACHINES LANKER, monte-change à pinces, 3  
grandeurs, Piccolo. Parc électrique Lanker.  
Echange, réparations, facilités de paiement.

**Léon Formaz & Fils**  
MARTIGNY-BOURG - Tél. 6 14 46

### Allemand, anglais, italien, français

et correspondance commerciale. Cours oraux et  
par correspondance (ces derniers pour ceux qui  
ne peuvent pas se déplacer). Diplômes. Prépara-  
tion aux emplois fédéraux (PTI, CFF, etc.)  
37 ans d'expérience. Entrée à toute époque. Pros-  
pectus gratuits. Prolongation gratuite des cours.

ÉCOLES TAME, SION, rue de la Dixence, tél. 027 / 2 23 05  
LUCERNE, Theaterstrasse 15, tél. 041 / 2 4 20

Corbillard-  
automobile

Cercueils

Couronnes

Transports

internationaux



**Marc CHAPPOT**  
Pompes funèbres

Martigny-Ville  
Tél. 026/6 14 13

### Abricotiers - Pêchers

ABRICOTIERS tige et mi-tige. PECHERS (va-  
riétés nouvelles), robustes, très productifs ;  
après quatre ans de plantation, 40 à 50 kilos  
par arbre, maturité en juillet.

**Pépinières Th. DIRREN-VAUDAN**  
La Zouillat, Martigny-Bâtiatz, tél. 026/6 16 68

### AUTO-ÉCOLE

DU GARAGE DE LA FORCLAZ

Tél. 6 13 33  
MARTIGNY-VILLE

### Société Immobilière Le Martinet S.A. Martigny-Bourg

#### Nouveaux prix des loyers

	BAL. I	BAL. II
1 pièce	Fr. 70,-	—,-
2 pièces	> 100,-	105,-
3 pièces	> 120,-	115,-
4 pièces	> 150,-	140,-

(chauffage en plus)

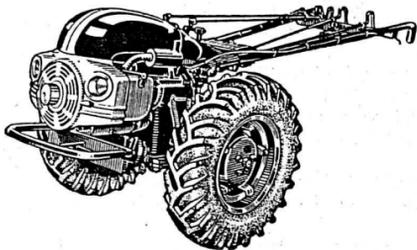
**Tout confort :** service de concierge, dévaloir, cuisinière  
électrique, frigo, suivant les appartements.  
S'adresser à Céranche Richard von Arx, « Le Martinet », Marti-  
gny-Bourg. Tél. 6 13 09.

**Le Rhône**

Tout abonné peut être assuré auprès de notre journal  
moyennant un supplément de Fr. 3,30 (p. 2 personnes).

Deux succès en machines agricoles

## BUCHER-GUYER



Le tracteur Monoaxe KT 10, nouveau modèle, à 5 vitesses dont  
une lente pour fraise ou herse-bêche rotative,

et

La Motofaucheuse K3 pouvant également servir pour les transports  
Deux machines de marque répondant à toutes les exigences

Demander offres avec démonstration, sans engagement, à

**NEUWERTH & LATTION**

Atelier mécanique et Garage

**Ardon**



Visiter

notre grande et intéressante

## exposition de meubles

Avenue de la Gare à Martigny-Ville

Tél. 026 / 6 17 94

(1300 m<sup>2</sup> de surface)

Immense choix de meubles dans tous les prix et pour tous les goûts

**A. GERTSCHEN FILS S. A. BRIGUE**

Fabrique de meubles

## b) Les prix des produits agricoles.

L'intérêt, le profit, la rente et le salaire constituent les revenus répartis dans notre système économique.

Les prix des produits de l'agriculture déterminent le revenu du paysan. Revenu qui comprend, ou devrait comprendre, l'intérêt des capitaux investis dans l'exploitation, le profit pour l'activité du paysan en temps qu'entrepreneur et un salaire, rémunération de son travail quotidien dans l'exploitation agricole. Le problème des prix est le problème crucial pour l'agriculture. C'est la clef de voûte dont dépend la condition du paysan.

Nous avons vu, incidemment, qu'une baisse des prix des produits agricoles, par conséquent du paysan, pousse ce dernier à produire davantage : production intensive sur les terres qu'il possède et désir d'acquérir de nouvelles terres en vue d'augmenter les quantités produites.

Contrairement à ce qu'on pourrait penser, la baisse des prix des produits agricoles n'entraîne pas une baisse correspondante du prix des terres. Elle ne provoque pas une lassitude générale, mais un acharnement plus grand et un endettement plus rapide.

Envisageons, maintenant, le cas inverse : la hausse des prix des produits agricoles. Ce phénomène typique des temps de guerre entraîne un accroissement du rendement de l'agriculture. Dans ces circonstances, les capitaux s'intéressent à la terre, la demande augmente et le prix des terres s'accroît parallèlement. Le Valais a connu en 1914-1918 et en 1939-1945 une course à la propriété foncière, une « faim de la terre » (comme le reste de la Suisse d'ailleurs), qui s'est manifestée dans de telles proportions que le Conseil fédéral a dû décréter des dispositions... « appliquées » en Valais avec assez de souplesse.

Deux phénomènes inverses, la hausse et la baisse des prix des produits agricoles engendrent les mêmes conséquences : la surestimation du prix des terres et un endettement correspondant. Aussi, le Dr Laur, cité par M. G. Ducotterd, fait-il cette remarque mélancolique : « Si les agriculteurs capitalisent immédiatement — par le paiement de prix plus élevés pour les immeubles — chaque majoration du prix des produits, tous les efforts en vue d'améliorer la situation de l'agriculture n'aboutiront, en fin de compte, qu'à accroître l'endettement foncier et à majorer la part des intérêts des dettes. »

Et M. Ducotterd d'ajouter : « De cet ensemble de faits, nous sommes en état maintenant de tirer la conclusion capitale suivante : un système de prix modérés et la stabilité de ces prix constituent l'une des conditions primordiales indispensables pour garantir le paysan contre le surendettement. »

## c) La baisse du taux de l'intérêt et les facilités de crédit.

La baisse du taux de l'intérêt, prônée dans certains milieux, apporte sans contester un soulagement aux exploita-

# Essai sur le prix des terres en Valais

et son influence sur la condition paysanne\*

par R. REBORD

tions obérées. Toutefois, le remède est illusoire puisque plus l'argent s'obtient facilement, plus le paysan s'endette en payant des prix surfaits. Les facilités de crédit agissent dans le même sens.

Si des vignes et des vergers valaisans se vendaient couramment à Fr. 6,—, Fr. 8,— le m<sup>2</sup>, si de nombreuses transactions se sont faites à Fr. 10,—, et exceptionnellement à Fr. 12,— le m<sup>2</sup>, pendant la dernière guerre, il faut penser ici à la grande complaisance des banquiers et des capitalistes dans l'octroi des crédits. Comme les autres avantages, la baisse du taux de l'intérêt et les facilités de crédit sont capitalisées par le paysan. Au lieu d'en tirer un profit personnel, il paiera le prix fort pour s'assurer le terrain dont il a besoin.

Dès lors, affirme M. Ducotterd, une certaine stabilité et une modération des taux, de même qu'une certaine stabilité des prix, sont des conditions nécessaires pour empêcher le surendettement.

## d) Le régime fiscal.

Aussi extraordinaire que cela puisse paraître, le canton du Valais ne percevait pas d'impôt sur le revenu agricole avant la loi des finances du 23 février 1952. Il y a là, certes, une des raisons non négligeables qui a déterminé certains capitalistes à placer leur argent sur les terres valaisannes. Les paysans eux-mêmes, qui réalisaient quelques économies, préféraient ce placement à bien d'autres.

## e) La spéculation immobilière.

En période de paix, les détenteurs de capitaux risquent volontiers une partie de leur argent dans des placements où la rentabilité prime la sécurité. La guerre menace-t-elle, ces mêmes capitalistes cherchent avant tout la sécurité. Aussi se rabattent-ils sur les biens fonciers, les immeubles. Quant à la sécurité du placement s'ajoute une rentabilité intéressante, résultat d'une hausse des prix des produits agricoles désormais seuls sur le marché, la tentation devient très forte. Capitalistes et rentiers se disputent la terre qu'ils achètent à des prix exorbitants. Ce faisant, ils placent leur argent à l'abri des risques de guerre et de la dévaluation. Mais ils rendent un mauvais service à la classe paysanne.

Pour conserver sa terre, le paysan doit opposer l'argent à l'argent. Et s'il ne possède pas assez de ruraux, quelles dettes exagérées ne doit-il pas contracter pour en acquérir ?

Et le jeune qui désire reprendre un domaine, par quelles conditions onéreuses doit-il passer ?

Le Valais a connu violemment cet attrait sur la propriété paysanne. Des

capitalistes enrichis en dehors ou en marge de l'agriculture, ont acheté, très rapidement quelques-unes des meilleures terres, puis ensuite, n'importe quoi. Même un alpage et des forêts.

Quel beau tapage dans la presse paysanne de ce temps.

Les autorités s'en émurent et le Conseil fédéral, le 19 janvier 1940, prit un arrêté sur « les mesures contre la spéculation sur les terres et pour la protection des fermiers ».

Cet arrêté limitait le trafic des immeubles, soumettait à une autorisation de l'autorité cantonale tout changement de propriété dont la superficie atteignait au moins 2 hectares. Les cantons étaient en droit de refuser la ratification d'un transfert de propriété lorsque l'acheteur n'était pas un agriculteur, quand la nouvelle acquisition ne devait pas assurer l'existence d'une famille paysanne.

La loi étant ainsi, la spéculation se rabattit sur les exploitations de moins de 2 hectares.

Le Conseil fédéral était contraint, le 7 novembre 1941, d'édicter un nouvel arrêté renforçant les dispositions du précédent.

Le Conseil d'Etat du Valais, le 21 novembre 1941, prenait à son tour un arrêté concernant « l'application de l'arrêté fédéral du 7 novembre 1941 », dans lequel il soumettait à l'autorisation cantonale les transferts de propriété d'immeubles agricoles et forestiers d'au moins 36 ares.

Les arrêtés étaient pris. Leur application fut très souple, la doctrine officielle prétendant que la hausse du prix des terres favorisait les agriculteurs obérés qui pouvaient ainsi se libérer de leurs dettes avec facilité.

Une telle théorie n'envisageait qu'un aspect du problème et s'attachait à certains cas particuliers, ignorant les répercussions de cette hausse anormale sur la situation de l'ensemble de la paysannerie valaisanne.

## f) Le morcellement de la propriété.

Voilà la plaie du Valais. Nous touchons du doigt un des problèmes qu'il faudra bien résoudre un jour si l'on veut apporter des améliorations durables à la situation de l'agriculture valaisanne.

Le Valais, terre de petites propriétés. 64,7 % des paysans possèdent moins de 3 hectares de ruraux, alors qu'il en faudrait 5 au moins pour que l'exploitation ait une rentabilité suffisante. Et les exploitations de 1 ha. ½ ne sont pas rares.

Où le malheur devient un désastre, c'est que ces exploitations liliputiennes sont démembrées, fractionnées à l'excès.

Il devient dès lors difficile de comprimer les frais généraux en faisant bénéficier ces exploitations des progrès

techniques, des aménagements routiers ou des facilités d'irrigation.

L'incidence du morcellement excessif sur le prix des terres ? Et bien ! chaque fois qu'un lopin de terre est mis en vente les quatre ou cinq voisins rivalisent d'ardeur... et de prix élevés pour l'obtenir, désireux d'agrandir leur propriété. L'acheteur se dit que « le morceau n'est pas gros » et que le sacrifice ne sera pas insupportable. Et c'est ainsi qu'on s'endette dans l'agriculture, par petits coups, car il est rare d'assister à une transaction portant, en une seule fois, sur tout un domaine.

## g) L'inapplication des dispositions du droit successoral.

CCS, art. 617 et ss. — Les dispositions du CCS sur le droit successoral paysan prévoient qu'en cas de partage pour cause de décès, un immeuble rural est attribué à l'héritier qui paraît capable de le reprendre à la valeur de rendement au moment du partage.

Excellente disposition toujours violée parce qu'en réalité la valeur vénale d'une exploitation est toujours supérieure à sa valeur de rendement et l'héritier, pour être équitable envers ses frères et sœurs, acceptera de la reprendre à la valeur vénale, en la grevant de charges hypothécaires.

## h) Des facteurs psychologiques.

Il est vain de faire de l'économie politique en ignorant délibérément le comportement de l'homme, même et surtout, si ce comportement n'est pas en relation avec les normes établies, avec une nette prise de conscience de la réalité.

Il importe donc d'essayer de déterminer quelques facteurs qui ressortissent à la mentalité du paysan et du Valaisan en général et qui ne laissent pas d'influer sur le prix des terres.

Il y a, tout d'abord, l'enracinement du Valaisan, ce désir latent au fond de chaque homme de revenir à la terre, non pas toujours en tant qu'exploitant, du moins comme propriétaire.

Le fonctionnaire, le cafetier, l'épicier, l'instituteur valaisan qui peut épargner n'achète pas souvent des actions ou des obligations ; son argent il le place sur des terres. Cela est si vrai que la plupart des meilleures terres appartiennent actuellement à des personnes qui ont travaillé en dehors de l'agriculture.

La demande s'accroît de cette masse de personnes, agriculteurs à titre accessoire ; l'offre étant la même, les prix tendent à être surfaits.

Il y a ensuite la mentalité du paysan lui-même. Propriétaire d'une certaine surface, son but est de posséder davantage, pour augmenter sa production et accroître son prestige.

Chef d'une famille souvent nombreuse, le paysan dispose de bras qu'il va occuper sur ses terres ; il pense mettre en valeur d'autant plus de surface qu'il a d'enfants. Posséder davantage et accroître son revenu est aussi une impérieuse nécessité quand la famille augmente.

Les familles nombreuses pèsent beaucoup moins qu'autrefois sur le prix des terres, maintenant que l'économie fermée n'existe plus. Un ou deux enfants restent au domaine. Les autres offrent leur force de travail à l'industrie, à l'artisanat et au commerce. Et les paysans se plaignent amèrement de ne pouvoir toujours retenir leurs fils. C'est l'exode rural.

Le grand danger de ces fils de paysans qui quittent la terre pour d'autres activités, c'est leur manque de qualifications professionnelles. Les manœuvres forment la grande masse. Leur sort est lié au degré d'occupation dans les autres branches de l'économie. Le chômage saisonnier ramène au foyer ces fils de terriens. Le déplacement des chantiers d'un endroit à l'autre, l'instabilité de cette existence les rend parfois hésitants au moment de fonder un foyer. Et beaucoup reviennent à la terre alors que d'autres la quittent. Il y a là un flux et reflux des migrations à l'intérieur des diverses branches de l'économie.

On peut de la sorte écarter totalement cette influence sur le prix des terres de cette masse mobile de travailleurs. Une légère récession et un chômage partiel les refouleraient dans la paysannerie : Ils forment une demande latente.

Le manque de confiance de certains paysans dans les banques a exercé et exerce encore une influence certaine sur le prix des terres.

Pendant la crise des années 1930, une banque où était placée la majorité des capitaux paysans de l'Entremont fit faillite. D'autres établissements financiers procédèrent à des assainissements qui affectèrent lourdement les petits épargnants qui, du même coup, perdirent une part de leurs modestes épargnes et leur confiance dans les banques.

Ainsi s'explique l'attrait qu'exerce la terre de la plaine sur des personnes qui, à l'heure actuelle, vendent cher des propriétés à la montagne où le développement du tourisme a fait monter les prix.

Nous croyons avoir fait le tour de la question et vu les facteurs principaux qui agissent sur la formation du prix des terres. Certes, au cours de l'enquête que nous avons menée avant d'écrire cette étude, nous avons décelé d'autres causes ; elles présenteraient toutefois un intérêt trop local ou trop limité dans le temps pour les mentionner ici.

Envisageons rapidement les conséquences du prix des terres sur la situation de l'agriculteur valaisan.

(A suivre.)

\* Lire le début de cet article dans le « Rhône » de mercredi 21 mars.

## Les DÉS sont JETÉS

Vendredi 23 mars, ouverture de notre grande

# Liquidation générale

Rabais allant de 30% à 60%

Complets hommes, vestons sport, chemiserie, canadiennes, manteaux de pluie, robes, tailleurs, blouses, tabliers, bas, manteaux, etc.

Voyez nos prix... Plus de 1000 paires de pantalons vilipendés



MAGASIN DE LA PLACE

MARTIGNY-BOURG



Vente autorisée dès le 23 mars

PFISTER-ABEGGLEN

Vente autorisée dès le 23 mars

## TOUR D'HORIZON

(Suite de la première page)

N'empêche qu'on assiste à de singuliers retours... L'aide américaine aux pays sous-développés confiée aux Krupp, c'est une chose à laquelle on n'aurait certes pas pensé à la fin de la dernière guerre et, plus tard, lorsqu'on parlait de « dénazification » à Nüremberg !...

### ... et le désarmement...

Avec ce « serpent de mer » — comme on est tenté de qualifier irrévérablement l'une des plus nobles tentatives humanitaires — on entretient dans le monde une espérance que rien ne vient justifier. Et pourtant, l'espoir ne doit-il pas rester rivé au cœur de l'homme ?

La conférence sur le désarmement, ouverte sous les auspices des Nations-Unies à Lancaster House à Londres, n'a pas encore abouti à un résultat appréciable. Les représentants de la France et de la Grande-Bretagne s'étaient entendus pour la mise en application d'un plan de désarmement par étapes successives et avec contrôle. Au cours des consultations préliminaires, M. Harold Stassen, délégué des Etats-Unis, a émis certaines objections, refusant même — selon le communiqué Reuter — d'accorder son appui à ce projet franco-britannique qui, selon Washington, accorderait trop de concessions aux Russes. Quant à M. Gromyko, délégué de l'URSS, il aurait déclaré qu'il désirait étudier le plan avant d'en discuter.

Ce qui revient à dire que tant qu'on n'aura pas mis d'accord les Russes et les Américains, rien de positif ne pourra être réalisé sur la voie du désarmement et de la paix. Et les uns et les autres continuent leurs expériences nucléaires !

## Le dieu était un démon

La révélation du discours prononcé par Khroutchev, le secrétaire général du Parti communiste russe, à la veille de la clôture du congrès du Parti communiste russe cause une sensation formidable dans le monde entier. Il s'agit d'un acte d'accusation si épouvantable que plusieurs membres de l'assemblée s'évanouirent, rapporte-t-on, tellement ils étaient saisis par l'horreur des révélations faites.

Quelle honte pour les communistes du monde entier, d'avoir révéralé à l'égal d'un dieu un véritable démon.

Khroutchev, qui, avec Mikoyan, l'autre des déboulinneurs de l'idole lors du récent congrès, vit de tout près le monstre est bien placé pour en parler en connaissance de cause.

Staline, a-t-il dit, n'était pas le chef clairvoyant et courageux dont on a chanté les louanges. Il n'avait pas

### La guerre idéologique

Là, dans le domaine de l'espionnage, pas question de désarmement ! Une information de Londres précise à ce sujet que la Grande-Bretagne va prendre des mesures contre la « gangrène communiste » dans l'administration, où l'affaire des diplomates passés au service des Soviets en aurait révélé le virus (l'affaire Burgess-Mac Lean). On ne peut toutefois s'empêcher de penser, dans ce cas comme dans d'autres, que la meilleure façon de combattre une maladie, c'est de s'attaquer à ses causes...  
Alphonse Mex.

cru à la réalité de l'attaque hitlérienne. Il avait négligé la préparation de l'armée, si bien qu'en juin 1941, les fusils faisaient défaut aux troupes de première ligne. Staline était un lâche. Lorsque les premières divisions de la Wehrmacht arrivèrent près de Moscou, il s'enfuit en déclarant que tout était perdu. L'homme qu'on avait présenté comme un stratège génial se bornait à suivre les opérations militaires sur une mappemonde.

Dans le domaine de la politique intérieure, l'influence du tout puissant dictateur ne fut pas moins néfaste. Il avait décapité l'armée en faisant passer par les armes le général Toukhatchevsky et quelque 5000 officiers qu'il avait gratuitement accusés de trahison. Il avait « liquidé » sans davantage de scrupules d'autres personnalités éminentes du régime : le chef de la police secrète Yagoda et son successeur Yeshov, puis son propre camarade de combat le Géorgien Ordjonikidze, pour ne citer que ceux-là parmi tant d'autres. Ce fut Staline aussi qui monta de toutes pièces le fameux complot des médecins dont les uns furent exécutés, les autres emprisonnés... jusqu'au moment où, après la mort du tout puissant dictateur, l'imposture fut découverte. Staline était également atteint de la folie de la persécution et d'une vanité grossière. Il avait rempli les jardins de sa maison de campagne de bustes de lui-même et avait l'habitude de se promener en les admirant.

Staline, ce demi-dieu, n'était donc qu'un odieux tyran, un criminel aux mains dégoûtantes de sang de milliers de victimes innocentes !

Quel est le chef d'Etat qui, en régime capitaliste a, dans le même temps, violé aussi cyniquement et aussi cruellement les lois divines et humaines ?

Ah ! ils sont bien placés les communistes des divers pays pour se faire les censeurs des régimes au sein desquels ils vivent alors qu'ils se sont livrés, à l'endroit du « génial père des peuples », à toutes les platitudes. Ce sont leurs maîtres actuels, les successeurs du tyran, qui leur montrent maintenant à quel point ils avaient tort. Au lieu du dieu qu'ils croyaient révéralé il y avait un démon dont on n'évoque pas les exploits sans un frisson d'effroi.

### Pensées arabes

L'éloquence d'un discours est dans sa brièveté.

Les malheurs de l'homme lui viennent de sa langue.

## J'ai fait la grève dans un baignoire russe

Arrêté et envoyé dans le fameux camp de travail forcé de Vorkuta, un Américain y resta quatre années. Là, il fut le témoin d'une mutinerie de cent mille hommes. Lisez dans Sélection d'avril un livre condensé qui retrace cette révolte dans les moindres détails. Vous saurez ce que fut réellement, dans ce baignoire, la vie de cet homme et comment il en réchappa. Achetez dès aujourd'hui votre numéro d'avril de Sélection du Reader's Digest.

## TAXIS

30 ct. le km.  
50 ct. le km. **6 19 97**  
Jour et nuit  
**GAY taxis Martigny**

A louer, pour date à convenir, joli

### APPARTEMENT

bien ensoleillé, deux chambres, balcon, confort

**110 fr.**

plus chauffage. — S'adr. à Mme André Desfayes, agence immobilière, Square-Gare, Martigny-Ville.

### A VENDRE

essieux voiture

divers, depuis 100 fr. avec pneus et chambre à air.

### Roues moto

complète, la pièce 20 fr. A. Anthoz, Coulouvrenière 23, Genève. Tél. 25 59 33.

A vendre

### MAISON

d'habitation 2 appartements, grange, écurie, place et jardin arborisé. Pour tous renseignements, s'adr. à Mme Vve Berta Lattion, Saxon.

A vendre

### plantons de fraises

« Mme Moutot », variétés améliorées, importées d'Hollande.

Th. Dirren-Vaudan, ferme de la Zouillat, Martigny-Bâtiat. Tél. 026 / 6 16 68.

On cherche pour tout de suite un bon

### contremaître

et quelques

### tailleurs de pierre

pour carrière d'ardoise de l'Entremont. — Faire offres avec prétention sous chiffre P 4347 S, à Publicitas, Sion.



L  
a  
m  
b  
r  
e  
t  
t  
a

1956

et 20 nouvelles améliorations.

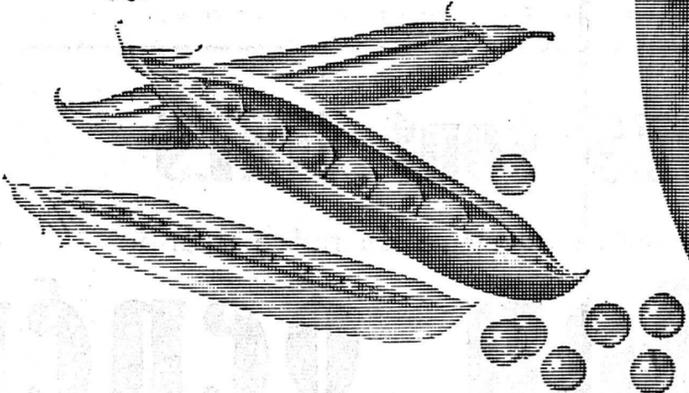
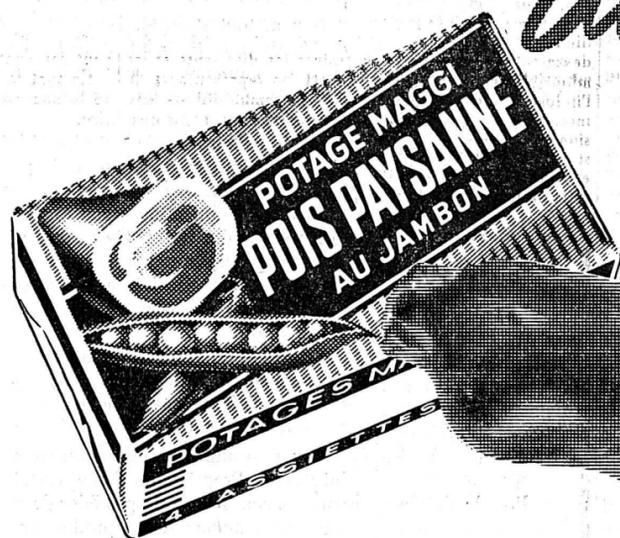
Agence Martigny et environs.

COUCET VERNAYAZ  
Tél. 6 59 62

*Nouveau!*

Le voilà le nouveau et merveilleux potage  
**POIS PAYSANNE**

*au Jambon*  
avec toute la saveur  
du jambon de campagne



On se fatigue de beaucoup de choses, mais personne ne se lasse du jambon... surtout du beau, du bon jambon de campagne, si tendre et appétissant.

Ce fumet, cette saveur, vous les retrouverez — avec quel plaisir ! — dans le nouveau potage Maggi POIS PAYSANNE AU JAMBON. Naturel et succulent, prêt en 5 minutes, vous vous en régalez autant que du fameux potage CAMPAGNE.

De nouveau du nouveau chez **MAGGI**

pionnier de la cuisine moderne

Gloses printanières

# Chienneries

Ça sent le printemps. Hier, un merle flûtant sur le toit d'en face voulait à tout prix nous persuader qu'enfin « ça y était ».

Les premières bouffées âcres des fanes qu'on brûle nous sont arrivées en même temps que la note de chauffage. On est refroidi.

Dehors, la bise vous crache au visage des pleines poignées de sable. Elle transforme les robes en montgolfières prêtes à s'envoler et découvrent une jambe bien faite — que vous n'aurez pas le loisir de détailler : arrivant traîtreusement par derrière, elle (la bise) vous rabat vos cheveux sur les yeux, vous obligeant à faire volte-face et à redevenir l'homme digne et bien coiffé qu'on connaît...

À ces signes extérieurs s'en mêlent d'autres, plus intimes.

C'est ce sacré rhume qui tourne en bronchite avec le redoux. C'est une lassitude qui vous tombe dessus juste le jour où Phœbus fait une entrée étincelante dans l'équinoxe. Les articulations grincent et on guette la première touffe de pissenlit pour commencer sa cure de dégrassage sanguin.

Il y a encore d'autres signes... Et puis, il y a les chiens. Ah! ceux-là... Ils n'ont pas été longs à le dépister, le printemps. Et ce n'est pas uniquement à leur flair qu'ils s'en sont remis, pour une fois...

En meutes le long des rues, ils filent, ils trottent, ils stoppent... Ils délaissent pour l'heure les angles safranés et phosphorés des bâtisses pour de plus immédiates senteurs. Nez à... nez, ils se font de mutuelles politesses.

C'est le printemps et c'est gratuit. Vive la liberté!

A bas colliers, laisses et muselières!... Levons une patte méprisante et faisons pipi sur ces arrêtés municipaux inhumains qui poussent l'outré jusqu'à obliger les propriétaires de chiens à tenir en laisse leur Azor et leur Mirza.

Et vive la joie! Pour les chiens d'abord. Pour les gosses ensuite qui n'en perdent pas une miette de leurs

ébats. Il faut bien s'instruire, n'est-ce pas? Et ces leçons de choses prises sur le vif valent tellement mieux que tout ce qu'on peut apprendre en classe!

Et puis, c'est la nature. Alors, que nos pandores, qui assistent débonnairement et paternels à ces meetings, ne s'avisent surtout pas de sévir et de verbaliser. Ils leur feraient une vie de chien à nos braves clebs.

D'ailleurs, pourquoi s'attarder à pareilles billes levées?

Sourions plutôt à l'automobiliste qui vient de faire hurler ses pneus sur le macadam afin de ne pas expédier « ad patres » (au risque d'y aller lui-même) ce Médor solitaire qui traverse la chaussée au mépris des feux, des clous et des appels désespérés d'une petite dame sur le trottoir...

Sourions au cycliste qui manque d'un rien le plus sensationnel des loopings par-dessus le guidon parce qu'un inoffensif cabot pousse la plaisanterie jusqu'à venir jouer dans sa roue avant...

Sourions, puisque ça sent le printemps. Et laissons Jehan Rictus nous redire :

*Quand r'vient l' printemps  
Si l'amour y tourn' tout's les têtes  
Et si qui soule un peu les gens  
Y tracasce encor pus les bêtes.*

*Les cadors d'ordinaire si dignes  
Tournent soudain pires que pires,  
C'est des boucs, des faun's, des vampires*

*Y pren'n't tous la joie au sérieux,  
C'est à croire qu' le printemps  
Y soit fait qu' pour eux!*

Un énergique rétablissement d'équilibre m'a coupé net la suite de ce « Soliloque du pauvre ». J'ai failli m'étaler sur une m...olle chose de chien.

Et ça, je vous jure, ça ne sent pas le printemps!

Amand Bochatay.

## Une nouvelle unité de tente pour la troupe



Jusqu'à présent, nos soldats employaient l'unité de tente de l'ordonnance 1901. Le modèle 1955 sera bientôt utilisé. Cette nouvelle unité de tente protège le soldat contre la pluie et peut être employée pour des tentes à deux ou six places. Elle peut être portée des deux côtés; l'un est uni, l'autre porte un dessin de camouflage.

## La semaine parlementaire

De notre collaborateur aux Chambres fédérales

Parmi les sujets évoqués au cours de la deuxième partie de la session, il en est un qui a donné lieu à des controverses particulièrement vives : c'est celui du projet de loi concernant les contrats collectifs.

On se rappelle que le 23 mars 1955 le Conseil national avait décidé — à une faible majorité — vrai dire — de ne pas entrer en matière et de renvoyer le projet au Conseil fédéral en l'invitant à préparer un texte limité au seul problème de l'extension obligatoire des contrats collectifs. Mais le Conseil des Etats décidait entre temps non seulement d'entrer en matière, mais remaniait le projet primitif pour tenir compte de certaines critiques objectives qui lui avaient été adressées. Le Conseil national devait en définitive dire s'il entendait maintenir la précédente décision — négative on le répète — ou s'il était d'accord de se rallier à la décision de principe du Conseil des Etats. C'est en définitive ce qu'il a fait, à une faible majorité il est vrai.

Comment se présentait la situation? Deux groupes de députés fort différents combattaient l'entrée en matière : d'une part toute l'extrême-gauche socialiste et syndicaliste qui, favorable aux innovations sociales du projet, estime dangereuses pour sa prédominance syndicale les dispositions légales pourtant fort modestes qui devraient protéger de la contrainte les dissidents et les minorités syndicales; d'autre part les représentants de l'industrie qui craignent — à tort semble-t-il — une intrusion de l'Etat dans le domaine social et professionnel. On notera avec M. le conseiller fédéral Holenstein le caractère inattendu de ce groupement de forces et combien son unité n'était due qu'au cumul de motifs essentiellement négatifs.

Apparemment, les adversaires du projet de loi demandaient au Conseil fédéral de se contenter de légiférer en matière d'application générale des contrats collectifs dans le cadre de l'essai heureux entrepris dans ce sens depuis une quinzaine d'années. Ce faisant, ils faisaient fi de l'avis de tous les experts qui déclarent que cette réforme ainsi limitée est impossible à réaliser, à défaut d'une révision complète des dispositions légales en matière de contrats collectifs.

Différents orateurs dont M. le conseiller fédéral Holenstein n'eurent pas de peine à démontrer qu'un rejet ainsi motivé mettrait tout en cause. Et qu'en particulier les milieux des arts et métiers qui ont fait de bonnes expériences avec l'applicabilité générale risquaient de tout perdre en se ralliant au point de vue des opposants. En effet, l'industrie n'a qu'un intérêt fort limité pour l'institution des contrats collectifs d'applicabilité générale; les syndicats majoritaires n'éprouvent aucune sympathie pour une réglementation qui s'opposerait à leur tentative permanente de monopoliser l'activité syndicale à leur profit. Dans ces conditions, les milieux des arts et métiers risquaient de faire un marché de dupes en se ralliant à une proposition qui ne constituait qu'une première étape sur la voie du rejet définitif de toute réforme de la législation concernant les contrats collectifs.

Ce sont là probablement les réflexions qui ont motivé la nouvelle décision du Conseil national. Celle-ci n'a rien de définitif. La discussion continue. A tout le moins ne doit-on pas aujourd'hui déjà renoncer à l'espoir de voir le législateur procéder à une nécessaire mise au point des dispositions légales dont dépend en grande partie la paix sociale.

## Revue suisse

### Le succès des scooters et vélos à moteur

Durant les cinq années de 1951 à 1955, l'effectif des véhicules à moteur monotraces a largement doublé dans notre pays, passant de 107.200 à 216.400. Le nombre de scooters, qui a augmenté de 18.900 à 76.650, a plus que quadruplé. Les bicyclettes à moteur, pour leur part, se sont accrues de 22.600 à 59.200, tandis que les motocyclettes ne connaissent qu'un essor beaucoup plus modeste, passant de 65.650 à 80.600.

C'est l'industrie suisse qui est le plus touchée par les fluctuations du marché. Par l'élimination des vieilles machines, l'effectif des motocyclettes de marques suisses a diminué de 5400 pour atteindre le chiffre de 9600, la proportion reculant de 23 à 12%. Les machines d'origine allemande ont en revanche suivi un mouvement contraire, augmentant de 19.400 à 31.100, autrement dit de 18 à 39%. L'Angleterre, fournisseur de moyennes et grosses machines, enregistre une perte de 2000 machines et prend le second rang avec 18.700 motos. Un bon dixième des effectifs (8400) est d'origine tchécoslovaque. On trouve en outre 7200 machines autrichiennes, 3300 italiennes et 1100 françaises.

### Le développement de Cointrin

On écrit de Genève : L'assemblée générale de l'Association des intérêts de Genève est un événement de la vie genevoise puisque cette association concentre dans ses mains la propagande touristique, les grandes manifestations genevoises, rien de ce qui touche la cité ne la laisse indifférente. Elle consacre à la publicité en faveur de Genève chaque année plus de cent vingt cinq mille francs. Elle travaille en étroite liaison avec les autorités cantonales et municipales puisqu'elle fait office de renseignements sur Genève.

Ce n'est pas sur l'activité de cette grande association que nous désirons retenir l'attention des lecteurs, mais sur la conférence donnée récemment à l'occasion de l'assemblée générale par le président du département du commerce et de l'industrie, M. le conseiller d'Etat Emile Dupont. Le sujet n'intéresse pas seulement les Genevois, mais aussi les Suisses. Il s'agit de l'aérodrome de Cointrin et dès le début de son exposé, le magistrat genevois se félicita de la présence de deux grands aérodromes intercontinentaux sur le sol suisse, l'un, Cointrin, desservant le centre international de Genève, et l'autre, Kloten, desservant le centre économique de la Suisse. Il montra que ce serait une erreur de vouloir tout concentrer sur une place et il donna pour exemple Bruxelles dont l'importance est plus faible que celle du seul Cointrin.

Le sort de nos aérodromes suisses est lié à celui de notre compagnie nationale la Swissair qui emploie plus de trois mille deux cents personnes et qui figure

au quatorzième rang des soixante-huit compagnies internationales. Bientôt cette compagnie aura à sa disposition des DC 7 qui pourront transporter quatre vingt personnes et gagner New-York sans escale. Et puis viendront les DC 8 à réaction. Tout cela demande l'extension des installations de Cointrin et la piste devra compter 2800 puis 3800 mètres. Le nombre des passagers, qui est aujourd'hui de 460.000 par an, sera plus grand encore. Les appareils de radar seront doublés par des appareils de surveillance. Le restaurant devra être reconstruit et peut-être des galeries pour spectateurs seront-elles édifiées.

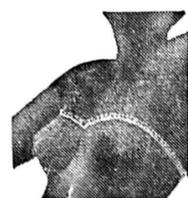
Bien entendu, pour allonger la piste il faut des échanges de terrain avec la France pour une surface de 40 hectares. Le président du Département genevois du commerce et de l'industrie estime le sacrifice à faire pour Genève à vingt-six millions sur un ensemble de quarante-cinq. Il estime cette somme rentable. La Swissair a donné toutes les garanties pour l'avenir de Cointrin.

### Pour commémorer l'éboulement de Goldau



A l'occasion du 150e anniversaire de la catastrophe du Rossberg, un monument aux 457 morts de l'éboulement de Goldau sera inauguré cette année au Parc des animaux de la ville. Cette statue de bronze, due au sculpteur J. Biss, de Brunnen, représente deux enfants de berger s'enfuyant. Elle sera élevée sur un rocher descendu dans la vallée avec l'éboulement de 1806, catastrophe qui eut un grand retentissement en Europe.

### Votre BUSTE plus beau chaque jour



Grâce au nouveau et sensationnel traitement synergique externe « PHYDROMA ». Développe, raffermi, réduit. Effet puissant, rapide, durable. Ecrivez aujourd'hui même à

« PHYDROMA » Dép. CF/1. Case 8 GENEVE 18

pour recevoir gratuitement une copie de notre nouvelle brochure : « Secret d'une belle poitrine » dans laquelle vous trouverez le plus intéressant exposé qui ait jamais été publié sur un sujet qui préoccupe neuf femmes sur dix.

**C**  
**CONSUL**  
1er Prix d'Observatoire

Pour hommes, **21** rubis, étanche, acier, dès Fr. 127,-

**P. Morand, horloger**  
Le Châble/Bagnes

c'est le printemps

On ne risque pas encore la promenade tardive sans manteau. Lucille a trouvé dans nos magasins ce nouvel et sympathique ensemble 7/8. Manteau-paletot droit, poches en biais et grand col tailleur, avec jupe droite assortie.

119.-

GRANDS MAGASINS  
*Gonset s.a.*  
MARTIGNY

Magasin ouvert le lundi matin

De notre magnifique collection du printemps

# ELNA



Oui, c'est aussi pour cette raison que j'achète une ELNA!

Notre personnel spécialisé vous aidera à résoudre vos problèmes de couture et vous conseillera dans le choix des fournitures à employer.



**M. Witschard**  
Martigny

SION MONTHEY

Tél. 026 / 6 16 71

## Banque Suisse d'Epargne et de Crédit

Convocation à l'Assemblée générale ordinaire des Actionnaires pour le mardi 10 avril 1956, à 11 heures, à Zurich, «zur Kaufleuten» (Konzertsaal), entrée Pelikanplatz

ORDRE DU JOUR :

1. Présentation des comptes et du rapport de gestion de 1955.
2. Rapport des contrôleurs.
3. Décision concernant :
  - a) l'approbation des comptes et bilan et du rapport de gestion de 1955 ;
  - b) la répartition du bénéfice net ;
  - c) la décharge au Conseil d'administration et à la Direction.
4. Election de membres du Conseil d'administration.
5. Nomination de l'organe de contrôle.

Le rapport de gestion ainsi que les comptes de l'exercice 1955 et le rapport des contrôleurs sont à la disposition des actionnaires auprès du Siège Central à Saint-Gall et de toutes les succursales de la Banque. Passé ce délai, aucune carte ne sera plus délivrée. La Banque reconnaît comme actionnaires les personnes inscrites dans ses registres.

Les cartes d'admission, qui seules donnent droit à participer à l'Assemblée générale, pourront être retirées contre justification suffisante de la qualité d'actionnaire, du 26 mars jusque et y compris le 6 avril 1956, auprès du Siège Central à Saint-Gall et de toutes les succursales de la Banque. Passé ce délai, aucune carte ne sera plus délivrée. La Banque reconnaît comme actionnaires les personnes inscrites dans ses registres.

Les cartes d'admission ne peuvent être remises à un représentant d'actionnaire que contre présentation d'une procuration écrite portant les numéros des titres.

Saint-Gall, le 24 mars 1956.

Le Conseil d'administration.

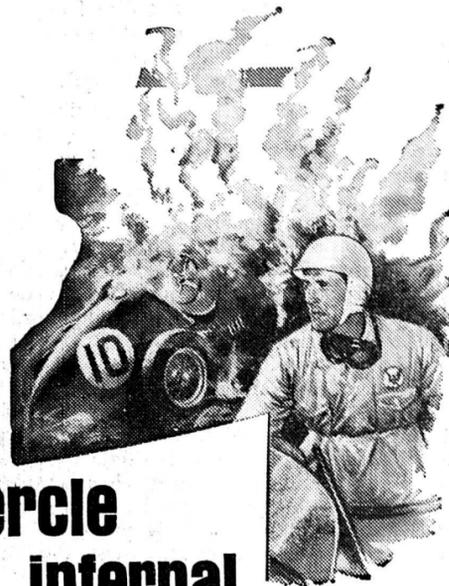
## CINÉMA CORSO

Jusqu'à dimanche (14 h. 30 et 20 h. 30)

La sensation actuelle en CINÉMASCOPE

**Kirk DOUGLAS**  
et  
**Bella DARVI**

dans un film spectaculaire, sensationnel, vertigineux, sur la vie des grands as de l'automobile.



## Le cercle infernal

Réalisé sur les plus dangereux circuits du monde : Monte-Carlo - Reims - Mille-Milles - Nurburgring

Location 6 16 22

## Vente juridique

L'Office des faillites de Martigny vendra en enchère unique et au plus offrant, le lundi 26 mars 1956, dès 9 heures, les objets suivants provenant de la masse en faillite François Perret, taxis à Martigny-Ville.

Lieu de l'enchère : garage du bâtiment boulangerie Lonfat, avenue de la Gare-avenue de la Moya, à Martigny-Ville.

Un frigo de ménage, une machine à laver, un poste de radio, un coffre-fort, un bureau-ministre neuf, un guéridon, des tableaux, un lustre, un dressoir Henri II, deux fauteuils, des lampes appliquées, des chaises et fauteuils de style, un canapé de style, des rideaux, des livres, des poteries et bibelots divers, une machine à polycopier, un sac de montagne, un bureau avec un siège ad hoc, des pneus usagés, une armoire, une pendule ancienne, de la vaisselle, un samovar en cuivre, un porte-bagage pour auto, deux paires de ski avec les bâtons, des chaises, un aspirateur, une paire de chaînes à neige et divers meubles, etc.

Conditions à l'ouverture des enchères.

Paiement comptant.

A. Girard, préposé.

## AGRIA

pulvérisateur  
motoculteur  
tracteur  
faucheuse

5 et 6,5 CV

Atelier de réparation exclusivement pour AGRIA

Huile spéciale pour moteur à deux temps

AGRIA-AGENCE pour la vallée du Rhône :

G. Fleisch, Saxon Tél. 026 / 6 24 70

## Plan-Cerisier sur Martigny-Croix

A vendre chalet-mazot de 2 chambres, cuisine, grande cave avec pressoir, eau courante, butagaz ; vigne attenante.

S'adr. sous chiffre R 1177 au journal *Le Rhône*.



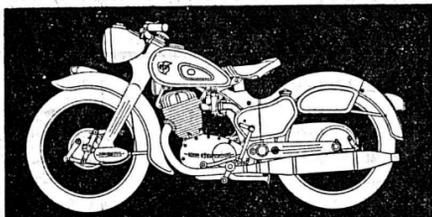
## Confirmation \* Communion

Très grand choix de montres pour jeunes filles et jeunes garçons, depuis

36 frs.

Chaînettes or, plaqué et argent, croix, médailles.

**Moret**  
Horlogerie - Bijouterie  
MARTIGNY



**NSU MAX**

17 PS. - 3,2 L/100 km. - 126 km/h.

Fr. 2.650,-

Tel est le prix de la puissante et de la plus moderne des motos de la catégorie 250 cm<sup>3</sup>

**FRASS Albert**

Garage des Deux Collines - SION - Tél. 2 14 91

**BENDER Georges**

Garage du Pont FULLY Tél. 6 31 01

## TRACTEURS ET MONOAXES BUCHER

Hache-paille - Coupe-racines

Couteaux de coupe-racines, pompes, moteurs  
Echanges - Réparations

**Charles Méroz** Téléphone 6 13 79  
**Martigny-Ville** Machines agricoles  
Représentant des Ateliers  
de Constr. Bucher-Guyer

## La Bâtiaz

Jardin arborisé 1200 m<sup>2</sup>, bonne situation, conviendrait pour terrain à bâtir.

S'adr. sous chiffre R 1178 au journal *Le Rhône*.

On cherche tout de suite, d'occasion mais en bon état

## parc d'enfant

Ecrire sous chiffre 921. à Publicitas, Martigny.

## Autos occasions

A vendre une Opel Record 1954 (état de neuf) ; une Mercedes 1951 (révisée) ; une VW 1955 ; une Peugeot commerciale 1953 (11.000 km.).

Garage Lugon, Ardon. Tél. 027 / 4 12 50.

## VILLA

5 pièces, tout confort.

S'adr. au bureau du journal sous chiffre R 1220.

## cuisinière

combinée électricité-bois, neuve, marque Sarina, couleur crème. Sortie fumée côté gauche. Prix très intéressant. - Téléph. 026 / 6 17 41, Martigny-Ville entre 19 et 20 heures.

Elégant et racé, tel est le nouveau Scooter « DIANA »



en 2 modèles : 1 démarrage électrique, 1 démarrage au pied. 200 cm<sup>3</sup>, 9,5 CV, 4 vitesses, sélect. automatique au pied, suspension hydraulique, roue de secours.

Demandez un essai sans engagement.

Agence générale pour le Valais :

**Neuwerth & Lattion, garage, Ardon**  
Tél. 027 / 4 13 46

Un lot de pantoufles à 6 fr.



Magasin P.-M. Giroud

c'est le



printemps

Marina a un goût très sûr ! Voyez comment la sobriété des lignes met en valeur l'exquise pureté du grand col rabattu. En reps infroissable, dans les coloris mode.

29.50

De notre magnifique collection du printemps

GRANDS MAGASINS

Gonset s.a.

MARTIGNY

Magasin ouvert le lundi matin

## Le Fumier pulvérisé COFUNA

donne au sol tout ce que lui apporte le fumier ordinaire.

## Le Fumier pulvérisé COFUNA active la précocité

car les éléments du Fumier pulvérisé sont d'une assimilation rapide.

En sacs de 50 kg. ou en doses, le Fumier pulvérisé est la formule moderne de fumier

Compagnie française des fumiers naturels, Thorigny-Lagny (S. et M.)  
Agent général pour la Suisse : Georges Gaillard, Engrais, Saxon (Valais)



En vente chez votre fournisseur habituel

ÉTOILE

# Sur les quais

Tous ceux qui ont vu le film sont d'accord que...  
 est incontestablement  
**le plus grand film de l'année**  
 qui malgré ses 8 « Oscars » et ses 4 « Grands Prix »  
 dont le  
 « PRIX DE L'OFFICE CATHOLIQUE INTERNATIONAL »  
 reste avant tout **un film populaire**

ATTENTION ! Jusqu'à dimanche 25 (14 h. 30 et 20 h. 30)  
 Retenez vos places. Location permanente: tél. 6 11 54

Dimanche 25, à 17 heures, et lundi 26  
 Une merveille du septième art

## La grande aventure

Un film plein de poésie, de délicatesse et de féerie

**ENFANTS ADMIS : dimanche à 17 heures (Fr. 1,20)**

Un film qu'aucun enfant ne voudra manquer

# MARTIGNY

## Le duo Courvoisier-Lander

Cinquante personnes pour un tel régal ! Une fois de plus, le tout-Martigny musical aura eu une rare aubaine et une fois de plus aussi, il l'aura boudée.

Les animateurs des Jeunesses musicales n'auront eu que la consolation de pouvoir se dire : « Ceux qui étaient absents ne sauront jamais ce qu'ils ont perdu ! »

Mince consolation, on en conviendra. S'ils n'avaient pas le feu sacré qu'on leur prête, ils pourraient bien être tentés de « laisser ça » en constatant combien peu ils sont suivis et encouragés dans leur ingrate entreprise.

Et pour ces sympathiques artistes, déjà bien mal servis par un piano qui — le povere ! — donna pourtant tout ce qui lui restait d'âme dans sa vieille caisse à chanter une ultime fois, ce maigre auditoire n'aura dû être qu'un pâle réconfort.

Ce qui ne les empêcha pas de mettre au service de l'art et des maîtres une sensibilité qui eurent tôt fait d'étendre des rets aussi subtils qu'invisibles sur ceux qui les écoutaient.

Cette emprise immédiate de l'artiste sur le public, ce charme subtil qui l'enveloppe dès les premières mesures, nous l'avons ressenti mardi à l'Hôtel de Ville.

Beau programme que le duo Courvoisier-Lander nous servait là. Et surtout, choix et ordonnance intelligemment conçus.

A débiter par Honnegger, ils ont bénéficié de réceptivités plus étendues de la part du public pour qui un romantisme « passera » toujours. La nouveauté, l'atonalisme de notre compatriote aura gagné quelques adeptes de plus, grâce, il faut le dire, au parfait entendement et à l'exécution qui nous en a été donnée.

Partition techniquement difficile pour le piano qui évolue dans les extrêmes. Mme Lander s'est révélée brillante interprète, d'un toucher délicat, au jeu tour à tour souple et autoritaire. On imagine aisément à quelles limites elle nous aurait entraînés avec un autre instrument. Ah ! que ce Steinway tarde à venir !

Page tout aussi ardue pour le violoncelle. M. Courvoisier a su éviter les écueils qu'elle contient. Jamais la justesse — pierre d'achoppement de cette sonate hérissée de variations modulatoires — n'a été mise en défaut. Comme dans celle de Beethoven qui lui succéda il mit en valeur une personnalité qui gagna, avec le temps, à être encore plus marquée, plus affirmative. La sûreté dans l'exécution de traits périlleux l'autorisent à sortir d'une réserve qui risque de déséquilibrer le dialogue.

J'admets que ces deux premières œuvres ne sont pas aussi concertantes que le Brahms et le Schumann qui suivaient et qu'elles font la part trop belle au piano. Mais je garderai longtemps le souvenir de l'andante sostenuto d'Honnegger, délicieusement voilé, et les allegro de Beethoven où transparaît la manière de ses sonates et de ses concertos de piano.

Brahms nous ouvrit la porte du romantisme non sans nous avoir fait faire une courte incursion chez Bach par le style fugué de son premier mouvement. Fils spirituel de Schumann dans la pianistique pure, ses œuvres de musique de chambre voilent imparfaitement les consonances orchestrales et le lourd héritage beethovenien dans ses sources inspiratrices. On est heureusement surpris, après la demi-austérité initiale, d'ouïr un espiègle et léchant menuet.

La « Phantasietücke » de Schumann qui terminait le concert a été écrite pour la clarinette. Transcrite au violoncelle, elle n'a rien perdu au change. Son essence est intacte et M. Courvoisier lui insuffla un tel esprit et une si généreuse fougue qu'elle concilia ceux qui auraient eu à se plaindre de la substitution d'instruments.

Mme Lander fut une sensible et attentive partenaire. La mutuelle compréhension des œuvres et l'intime communion ne se départirent à aucun moment.

L'éloignement qui sépare ces deux artistes (Genève et Saint-Gall) et les difficultés que cela implique pour répéter ne sont pas un obstacle assez puissant pour entraver cette belle association promise aux plus nobles espoirs.

Ils ont leur talent, leur jeunesse et leur enthousiasme pour eux. C'est plus qu'il n'en faut.

## Hôtes de marque

Après un séjour de deux mois à Verbier, la princesse Francesca di Strongoli, accompagnée de deux de ses enfants, est descendue quelques jours à l'Hôtel Terminus avant de rejoindre son domicile à Naples, hier jeudi.

## Pour bébés

Magnifiques robes, barboteuses, jaquettes tricot main ou tissé main.  
 Toujours un beau choix en jaune, blanc, rose.

au Magasin Friberg-Carron  
 MARTIGNY-BOURG Tél. 6 18 20

## S. S. d. C. : Association suisse des employés de commerce, de bureau et de magasins

Le comité de la section de Martigny et environs rappelle à tous ses membres l'assemblée générale annuelle de la section qui se tiendra demain soir samedi 24 mars 1956 à l'Hôtel Suisse (Forstel) à 20 h. 30, à Martigny-Gare. Le personnel commercial non affilié, s'intéressant à notre groupement professionnel, est cordialement invité à assister à cette réunion annuelle.

Le comité.

## Piétiné par une vache

Un employé de la ferme Dirren frères, à La Bâtiaz, M. Henri Vouilloz a été bousculé et piétiné par une vache devenue subitement furieuse. M. Vouilloz, relevé avec plusieurs côtes cassées, a été transporté à l'hôpital de Martigny.

Nous lui souhaitons un bon rétablissement.

## L'assemblée générale de la Société de tir de Martigny

C'est à Me Charles Exquis, vice-président, qu'incombait la tâche de diriger les débats, en remplacement de M. René Jordan, démissionnaire depuis le début de l'année et élu au comité cantonal valaisain. Il le fit avec tact et bonhomie, en y mettant beaucoup d'esprit (de sel — parfois) saluant MM. Henri Torrione, président d'honneur, Henri Charles, membre d'honneur et ancien membre du comité cantonal valaisain, remerciant enfin tous ceux qui, en cette soirée ont tenu à manifester par leur présence leur attachement à la cause du tir.

Cette assemblée revêtait une certaine importance puisque, à part l'élection d'un nouveau président et de quatre membres du comité, la question de l'organisation du tir cantonal en 1957 à Martigny devait y être abordée.

Après que le protocole de la dernière assemblée eût été adopté, le vice-président Exquis évoqua tout d'abord la mémoire des disparus puis, dans un style caustique, résuma l'activité de la société. Il nous faut des jeunes, dit-il en substance, des jeunes qui apportent un sang nouveau, afin que la société qui nous est chère et pour laquelle nous travaillons ne devienne pas une assemblée de vieillards. Il faut qu'elle soit vivante ! Et ce n'est pas sans une légitime fierté qu'il cite alors les meilleurs résultats des tireurs martigneriens durant la saison 1955 :

Tir obligatoire, 300 m. : Werlen Joseph, 88 points ; 50 m. : Farquet J. (531 tireurs).

Tir en campagne, 300 m. : Favre Pierre 81 ; 50 m. : Farquet J. (58 tireurs).

Tir de clôture, 300 m., cible Fromage de Bagnes : Favre Pierre, 88 ; cible Souper : Udriot Ernest, 74 ; 50 m. : Uldry Louis, 53.

Petites maîtrises, 300 m. : Favre Pierre, 472 ; 50 m. : Bessard Henri, 479.

Challenges : militaire 300 m., Favre Pierre, 166 ; 50 m., Farquet Joseph, 186 ; société, 300 m., Favre Pierre, 373 ; 50 m., Métrailler Mario 243.

M. Mario Métrailler, en caissier compétent, fit apparaître par les chiffres que les destinées de la société sont en bonnes mains. Heureux tireurs !

Renouveler un comité n'est pas une mince affaire. N'eût été le dévouement de M. Jean-Claude Jonneret, il aurait fallu passablement ergoter pour procéder au remplacement de M. Jordan au poste de président. Jeune, dynamique, ne mésestimant pas les responsabilités de la charge, c'est avec bonne grâce qu'il accepta sa nomination. Et puis, cela n'est pas tout. Quatre nouveaux membres ont été élus. Voici en bref les noms de ceux qui désormais présideront aux destinées des tireurs martigneriens : président, Jean-Claude Jonneret ; vice-président, Me Charles Exquis ; MM. Mario Métrailler, Willy Koller, René Ruchet, Paul Gillioz et Paul Grandchamp se partageront les autres postes après discussion en assemblée de comité.

L'organisation du tir cantonal en 1957 n'est pas une petite affaire et si la société a pu se mettre sur les rangs lors de l'assemblée générale des délégués à Champéry pour l'organiser, c'est bien parce qu'elle est appuyée en cela par les autorités municipales. Certes, le tir cantonal apportera à Martigny quelque chose de magnifique, de rarement vu. Mais il s'agira de se serrer les coudes, de faire bloc. Il faut avoir la foi, comme l'a si bien dit le nouveau président Jonneret. Que de travail en perspective : agrandir le stand, doubler sa capacité en quelque sorte et, pour cela, abattre des arbres, installer, sur la gauche, dix nouvelles cibles à 300 m. et, sur la droite, trois nouvelles cibles à 50 m. Que de discussion en perspective avec les propriétaires de terrains. Souhaitons que chacun soit compréhensif et œuvre dans l'intérêt commun. Martigny aura tout à y gagner. Em. B.

Demain et dimanche aura lieu à Martigny un cours de moniteurs de tir à 300 mètres.

CAFÉ DE GENÈVE MARTIGNY  
 La pinte du bon vin Mlle Yvonne DESFAYES

## SPECTACLES

### Le meilleur film de l'année à l'Etoile

Jusqu'à dimanche 25 (14 h. 30 et 20 h. 30) : **SUR LES QUAIS**, avec Marlon Brando et Eva-Marie Saint. C'est enfin le tour du public de Martigny de juger si « Sur les quais » est bien le meilleur film de l'année.

Ce film exceptionnel a reçu à lui seul 8 prix qu'on nomme « Oscar » et diverses autres récompenses internationales dont le Prix de l'Office catholique international. C'est un signe !

Ce film a soulevé l'enthousiasme de la presse entière, et pourtant il est avant tout un film populaire. Venez tous voir ce chef-d'œuvre du cinéma.

Retenez vos places. Location permanente. Téléphone 6 11 54/55.

Dimanche 25 à 17 h. et lundi 26 : **LA GRANDE AVENTURE**. Une éblouissante symphonie de la nature qui révèle à l'homme urbain le paradis perdu de la forêt et ses animaux... Une ravissante histoire qui charmera petits et grands... Un film incomparable, inoubliable.

Attention ! Enfants admis dimanche à 17 h. Fr. 1,20. Un film qu'aucun enfant ne voudra manquer.

### « Le Cercle infernal » en cinémascope au Corso

Cette semaine, le Corso vous présente un film sensationnel, vertigineux, relatant la vie, les amours, les haines, les luttes des coureurs des grandes courses automobiles : **LE CERCLE INFERNAL**. Réalisé en Cinémascope, cette extraordinaire super-production vous entraînera à une allure folle sur les plus dangereux circuits automobiles européens : Monte-Carlo, Reims, Nurburgring, Spa, Mille Milles... Les principales scènes de courses ont été tournées lors des Grands Prix eux-mêmes et c'est notre populaire champion suisse Toulo de Graffenried qui fut le conseiller technique de ce film et qui doubla les vedettes... Interprété par Kirk Douglas, Bella Darvi, Gilbert Roland, ce film comporte en outre dans sa distribution les plus grands champions, tels le regretté Ascari, Chiron, le prince Bira, Villorosi, qui ont accepté de piloter les Ferrari et les Maserati spécialement pour ce film. Bref, un film à sensation, d'un genre entièrement nouveau !

Jusqu'à dimanche (14 h. 30 et 20 h. 30). Location 6 16 22.

### FULLY - Ciné Michel

Vendredi, samedi, dimanche (14 h. 30 et 20 h. 30). Ceux qui ont aimé « Pas si bête » applaudiront Bourvil dans **L'IDIOT DU VILLAGE**. Des chansons et de la bonne humeur. Une bonne soirée pour vous et vos invités.

### SAXON — Cinéma Rex

Vendredi 23 : Dernière séance, **LE VICOMTE DE BRAGELONNE**. La brillante suite des « Trois Mousquetaires ». Le film de cape et d'épée dans toute sa splendeur. En couleurs.

Samedi 24 et dimanche 25 (14 h. 30 et 20 h. 30) : **GIUSEPPE VERDI**. La vie passionnée du compositeur le plus populaire de tous les pays renaît dans un film passionnant avec Pierre Cressoy, Anna-Maria Ferrero et Irène Genna, avec les Chœurs et l'Orchestre de l'Opéra de Rome. Une musique immortelle... Un film exceptionnel qui par sa sublime beauté vous bouleversera jusqu'aux larmes. En couleurs.

### ARDON — Cinéma

**ANGELIQUE (Le gentilhomme de la Louisiane)**. — Le téméraire aventurier Mark Fallon, joueur, tricheur, bourreau des cœurs, devra bien un jour apprendre à ses dépens que la vie n'est pas un jeu et qu'une vie ne peut dépendre d'un jeu. C'est ici un spectacle riche en couleurs, mouvementé à souhait, où brille le beau Tyrone Power à l'apogée de sa carrière. Horaire habituel : Samedi, dimanche, 20 h. 30.

### Martigny-Sierre

#### Grand derby au Stade municipal

Martigny-Sports : quatre derniers matches ; 7 points. Sierre : vainqueur 1 à 0 au premier tour.

Quelle que soit le classement des équipes, les rencontres en clubs valaisains revêtent toujours un intérêt particulier. Le derby de dimanche à 15 h. au Stade municipal n'aura rien à envier à ses prédécesseurs.

Sierre vient de réussir un brillant résultat face à Forward, tandis que Martigny en a fait de même face à La Tour. Les deux équipes sont actuellement en forme et la lutte promet d'être acharnée.

Il nous reste à formuler un vœu : que le plus fort gagne, et que la partie se déroule dans une parfaite correction.

A 13 h. 15 : Martigny II-Bouveret I.

### Harmonie municipale

Ce soir vendredi, à 20 h. 30, répétition générale.

### Memento artistique

Galerie d'art (derrière Conset) : Exposition de peinture, céramique, meubles anciens ; ouvert tous les jours, entrée libre.  
 Salle de lecture (av. du Grand-Saint-Bernard) : Gravures anciennes ; ouvert tous les jours, entrée libre.

### Paroisse de Martigny

#### HORAIRE DES MESSES

Eglise paroissiale : 6 h. 30, 7 h. 30, 8 h. 45 et 9 h. 30. 10 h. 30 : Grand-messe. — Chapelle de Martigny-Bourg : 8 heures, 9 heures. — Collège Sainte-Marie : 7 heures.  
 Ravoire : 9 h. 30. — La Fontaine : 8 heures. — Charrat : 7 h. 30, 9 h. 45. — Martigny-Croix : 10 heures.

### Restaurant du Grand-Quai

Tranches, fondue, raclettes. — Saucisses aux choux, fabrication maison. — Escargots.

**VINS CHOISIS - PLANTES. C'est... NOBLESSE**  
 LE VERMOUTH RACÉ NATUREL

## FULLY

### Cercle radical-démocratique

Samedi 24 et dimanche 25 mars, à 20 h. 15  
 Le Cercle théâtral présente

## J'aurai le dernier mot

Comédie gaie en 3 actes de R. Rongé, créée à Liège en 1949 et jouée pour la première fois en Suisse en 1953 par la troupe du Casino-Théâtre de Genève.  
 Invitation cordiale. Places à Fr. 2,50 et 3,-.

# Cinéma



Jusqu'à dimanche 25 (14 h. 30 et 20 h. 30).

Le film aux 8 « Oscars » :

## Sur les quais

avec Marlon Brando.

Dimanche 25, à 17 heures et lundi 26.

Un véritable conte des mille et une nuits  
**La grande aventure**



Vendredi 23 : dernière séance.

## Le vicomte de Bragelonne

Samedi 24 et dimanche 25 (14 h. 30 et 20 h. 30).

Un film exceptionnel... Une musique immortelle...

## Giuseppe Verdi

avec Pierre Cressoy. En couleurs.



Vendredi, samedi, dimanche (14 h. 30 et 20 h. 30).

Ceux qui ont aimé « Pas si bête » applaudiront

## BOURVIL

dans

### L'Idiot du village

Des chansons et de la bonne humeur. Une bonne soirée pour vous et vos invités.



Un grand film d'aventures, d'amour et d'action en couleurs.

## Le Gentilhomme de la Louisiane

avec Tyrone Power à l'apogée de sa carrière.

Horaire habituel. Samedi, dimanche, à 20 h. 30.

# ONDES ROMANDES

(Extrait de Radio-Télévision)

**SAMEDI : 7.00** Radio-Lausanne vous dit bonjour ! Culture physique. 7.15 Informations. 7.20 Premiers propos. Concert matinal. 11.00 Emission d'ensemble. 12.15 Cas sociaux sont pour demain. 12.30 Pour la veille des Rameaux : Les Compagnons du Jourdain. 12.45 Informations. 12.55 La parade du samedi. 13.30 Vient de paraître... 14.10 Un trésor national : le patois. 14.30 En suivant les pistes sonores. 14.55 Les documentaires de Radio-Lausanne : Le lac en hiver. 15.15 L'auditeur propose. 17.15 Moments musicaux. 17.30 Swing-Sérénade. 18.00 Cloches du pays. 18.05 Le Club des Petits Amis de Radio-Lausanne. 18.40 Le courrier du Secours aux enfants. 18.45 Disques. 18.55 Le miroir dans la vie. 19.15 Informations. 19.25 Le miroir du temps. 19.45 Mantovani et son orchestre. 19.50 Le quart d'heure vaudois. 20.10 Les auditeurs à l'école de la fantaisie. 20.35 Grands thèmes d'opéras. 21.35 Paris-Ballade. 22.10 Airs du temps. 22.30 Informations. 22.35 Enfants dans la danse...

**DIMANCHE : 7.00** Le salut musical. 7.15 Informations. 7.20 Concert pour le dimanche des Rameaux. 8.00 Musique de Jean-Sébastien Bach. 8.15 Grand-messe. 10.00 Culte protestant. 11.05 La semaine des trois radios. 11.20 Les beaux enregistrements. 12.20 Problèmes de la vie rurale. 12.35 Monsieur Jacques parmi nous. 12.45 Informations. 12.55 En attendant « Caprices ». 13.00 Caprices 56. 13.45 Matinée classique : L'Ecole des Femmes. 15.50 Reportages sportifs. 17.00 L'heure musicale. 18.00 Religions et sacrifices. 18.15 La Métraille. 18.30 Actualité protestante. 18.45 Jules Massenet. 19.00 Les résultats sportifs. 19.15 Informations. 19.25 Comme au bon vieux temps. 20.05 Indiscrétions. 20.25 Concert musical. 20.30 La Neuvième Symphonie, Beethoven. 22.30 Informations. 22.35 Nouvelles du monde chrétien. 22.45 Musique spirituelle.

**LUNDI : 7.00** La leçon de gymnastique. 7.10 Petite aubade. 7.15 Informations. 7.20 Bonjour en musique. 11.00 Emission d'ensemble. 11.30 Vies intimes, vies romanesques. 11.40 L'opéra chez soi. 12.15 Aimé Barelli et son orchestre. 12.30 Le Quatuor Benny Goodman. 12.45 Informations. 12.55 De tout et de rien. 13.05 Le catalogue des nouveautés. 13.20 La Force du Destin, Giuseppe Verdi. 13.50 Piélué à l'heure féminine. 13.55 La femme chez elle. 16.30 Petits maîtres. 17.00 Le feuillage : La Rabouilleuse. 17.20 Ouverture pour une Nuit de Mai. Rimsky-Korsakov. 17.30 Musiques du monde. 17.50 Voulez-vous savoir ? 18.00 Rendez-vous à Genève. 18.25 En un clin d'œil. 18.30 Boîte à musique. 18.50 Un Suisse vous parle des Nations Unies. 19.00 Micro-partout. 19.15 Informations. 19.25 Instant du monde. 20.00 Enigmes et aventures : Mort dans la neige. 20.40 Divertissement populaire. 21.10 Solistes de l'O.S.R. 21.30 Sur la piste des bêtes ignorées. 21.45 Compositeurs américains contemporains. 22.15 Le magazine de la télévision. 22.30 Informations. 22.35 Place au jazz... 23.05 Pour clore...

**MARDI : 7.00** Radio-Lausanne vous dit bonjour !... Culture physique. 7.15 Informations. 7.15 Informations. 7.20 Premiers propos. Concert matinal. 11.00 Emission d'ensemble. 12.15 La disquette du curieux. 12.30 Le quart d'heure de l'accordéon. 12.45 Informations. 13.00 Mardi, les gars ! 13.10 Les variétés du mardi. 13.30 Concerto en ré mineur, No 4, Paganini. 16.30 Jacqueline Darlon interprète « Candillon ». 16.50 Mélodies de compositeurs suisses. 17.10 La jeune fille juive. 17.20 Trio pour piano, flûte et violoncelle, Marcelle de Manziarly. 17.35 Musique de danse. 17.45 Conversations littéraires. 17.55 Disque. 18.00 Six étoiles parmi tant d'autres. 18.20 Disques. 18.30 Cinémagazine. 18.55 Le micro dans la vie. 19.15 Informations. 19.25 Le miroir du temps. 19.45 Disque. 19.50 Le forum de Radio-Lausanne. 20.10 Crille et variations. 20.30 Soirée théâtrale : Un nommé Judas. 22.05 Œuvres d'Antonio Vivaldi. 22.30 Informations. 22.35 Le courrier du cœur. 22.45 Chansons et complaintes d'autrefois.

## Serveuse tea-room

demandée pour saison juin-septembre à Champex. Travail seule. — Renseignements au 026 / 6 17 01.

## On cherche une apprentie fille de salle

Hôtel Terminus, Martigny-Gare.

## A vendre

au Courvieux, terre de Martigny-Ville, 2 propriétés de 2700 et 1500 m<sup>2</sup>, nature pré.  
 S'adr. sous chiffre R 1175 au journal *Le Rhône*.

## VENTE JURIDIQUE

### OCCASION AUTOMOBILE

Le lundi 26 mars 1956, à 16 heures, devant le Café Industriel, à Martigny-Ville, l'Office des faillites de Martigny vendra en enchère unique et au plus offrant :

une voiture automobile, marque Standard Vanguard, limousine, en bon état de marche, puissance en CV : 10, 4 cylindres, modèle 1949.

Conditions à l'ouverture des enchères.

Cette voiture provient de la masse en faillite François Perret, taxis, Martigny-Ville.

A. Girard, préposé.



Composées d'un mélange de tabacs purs, les Stella Filtra séduisent sans jamais lasser.



...elles sont si pures!

Stella Filtra

Une cigarette LAURENS

Institut de commerce de Sion

9, RUE DU COLLEGE
Cours commerciaux complets de 6 à 9 mois
Diplômes de langues et de commerce
Sections pour débutants et élèves avancés

Nouveaux cours 9 avril

Demandez le programme d'études à la Direction
Seule adresse : Dr Alex Théler, professeur diplômé
Appartement : 11, rue du Temple
Téléphone : Ecole 027 / 2 23 84 - Privé 027 / 2 14 84

A vendre

aux Ilots (Capioz) terre de Martigny-Ville, propriété nature champ de 5500 m2 environ. Possibilité d'acquérir une seconde propriété attenante de 2500 m2.

S'adr. sous chiffre R 1176 au journal Le Rhône.

Enchères

L'hoirie de Marc Rouiller, de Jules, vendra aux enchères publiques, le mardi 27 mars 1956, à 14 heures, au Café du Valais, à Martigny-Ville :

- un pré-champ Sous-le-Guercet, de 2002 m², parcelle No 2744, rière Martigny-Ville ;
un pré aux Morasses, de 1106 m², parcelle No 3497, rière Martigny-Bourg.

Taxes et conditions seront indiquées à l'ouverture des enchères.

Chambre pupillaire de Martigny-Ville.

Les collaborateurs de notre organisation de vente possèdent

une bonne représentation

Dans notre branche nous sommes une entreprise de premier rang. Nos articles de marque dominant leur secteur spécial. Leur vente s'effectue exclusivement auprès de la clientèle particulière. Nos capacités objectives et nos versements financiers garantissent un gain dépassant la moyenne et une bonne existence professionnelle.

A vendre forts plants fruitiers, repiqués de

Pr MYROBOLANS POMMIERS DOUCINS E.M.

Qualité et calibrage garantis. Tél. 6 23 15. Bernard Neury, pépiniériste, SAXON

BESSE-TAXIS

Petit taxi à 30 cts le km.

Tél. 6 12 80 - Martigny

Au printemps prenez du CIRCULAN

contre : artériosclérose, tension artérielle anormale, VARICES, hémorroïdes, vapeurs, vertiges
CIRCULAN est efficace contre les troubles circulatoires PENDANT LA MÉNOPAUSE
CIRCULAN : 1/1 litre cure Fr. 20,55 1/2 litre Fr. 11,20 - petite cure Fr. 4,95
Extrait de plantes au goût agréable Chez votre pharmacien et droguiste

Le grand succès sensationnel du nouvel



appareil à tricoter "TRICO-FIX"

\* Entièrement métallique, 272 aiguilles, compteur de tours réglable, le curseur travaille sans aucun effort, maniable avec un doigt, ne se bloque jamais \* Ouverture automatique des languettes grâce à son guide-fil \* Tricote automatiquement toutes côtes, mailles anglaises, jersey, jacquard, norvégien, etc... comme le tricot main ainsi que le point mousse \* Toutes laines, de la plus fine à la plus grosse, tous dessins, tous modèles avec rapidité et simplicité \* Très grandes facilités de paiement ; livraison immédiate \* Inégalé en précision et qualité. \* Demandez-nous une démonstration gratuite et sans aucun engagement.

Découpez ici et adressez à

MAURICE WITSCHARD, AGENCE « ELNA », MARTIGNY-VILLE. — Téléphone 026 / 6 16 71.

Je désire une démonstration sans engagement.

Nom et prénom : Localité :

Rue : Canton : Tél. :

Pour une belle enseigne

publicitaire, lumineuse, peu coûteuse et durable
adressez-vous au représentant exclusif pour la Suisse romande de la Maison

Neoplex

André KOCHER, case postale 93, Sierre

Ewian

Si vous êtes de passage, ne manquez pas de venir apprécier les spécialités du fameux

Restaurant de Bourgogne et Ducs de Savoie

Grand-Rue, près de la poste.

Un lot de canadienne à 78 fr.



Magasin Bagutti-Sports

MIGROS

Encore meilleur marché!!!

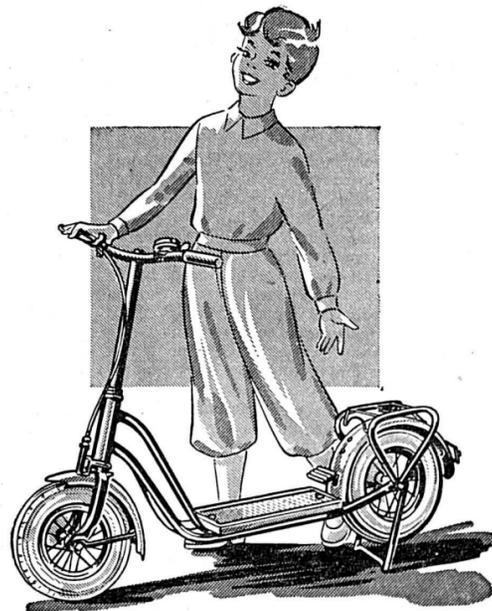
Trottinettes

en tube d'acier, roues pneus ballons avec roulements à billes, pare-boue chromés, frein à pied, béquille et sonnette

37.50

Un modèle spécial, résistant et élégant, en tube d'acier, grandes roues à rayons avec roulements à billes et pneus ballons, porte-bagages, sonnette, lentille arrière, freins avant et à pied, béquille pour l'arrêt, guidon réglable, longueur environ 123 cm.

47.50



Dans tous nos magasins